52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 5 31 JANVIER 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr. Edition partielle. . . . . . . 12 fr.	ETRANGER — Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Lyautey, sa jeunesse, sa formation, 65. — II. Lyautey à Madagascar, puis en Afrique, 67. — III. Lyautey au Maroc. — Analyse de ses méthodes, 68 — IV. Leçons qui se dégagent de l'œuvre de Lyautey, 71. — V. Mustapha-Kemal et la Turquie nouvelle, 72. — VI. Mustapha Kemal et l'Europe actuelle, 74. — VII. Ce qui s'est passé en Espagne en octobre dernier : une tentative de dictature bolchéviste. — Acharnement contre la religion, les prêtres et les monuments du Moyen-Age. — Graves leçons à retirer de ces événements, 76. — VIII. Les projets de la Maçonnerie française selon M de Fels et la *Revue de Paris,* 79.

PRÉDICATION

Retraite pascale. — V. Les causes extérieures du péché, 65.

Carême sur le IVe commandement de Dieu. — V. L'assistance spirituelle aux parents, 67.

Pour le temps de la Septuagésime. — I. La nécessité de la mortification, 71.

Courtes instructions sur le Symbole. — XXXV. La Passion : le crucifiement, 74

Les personnages évangéliques. — III. Jean-Baptiste dans le désert, 77.

Allocutions de mariage. — I. Pour des noces d'argent, 79. — II, 80.

Nous prions instamment nos abonnés de vérifier sans retard leur collection de l'année 1934, comme s'ils voulaient la donner tout de suite à la reliure. De la sorte, s'il leur manque quelque fascicule de la *Doctrine* ou de la *Prédication,* ils nous le réclameront et nous pourrons le remplacer beaucoup plus sûrement que dans six mois.

POUR LE CARÊME

Voici la liste des *Carêmes* que nous avons publiés dans les années de la *Prédication* que l'on peut encore demander à nos bureaux :

En 1898, 21 instructions sur les trois premiers chapitres de la Genèse, et 7 instructions sur la grâce.

En 1902, 20 instructions sur le *Miserere,* 13 sermons sur les grandes vérités, et 4 pour une Retraite pascale d'hommes.

En 1903, 18 conférences de Carême, 6 instructions sur le zèle chrétien, 6 allocutions aux hommes, et 15 lectures sur la piété chrétienne.

En 1904, 19 sermons sur l'Eglise, 6 pour les fêtes des vendredis de Carême, et 4 pour une Retraite pascale d'hommes.

En 1905, 20 instructions sur les sept Psaumes de la pénitence, 26 lectures sur les fins dernières, et une neuvaine à S. Joseph.

En 1906, 6 conférences sur l'Eglise et 18 sermons sur les bases de la croyance catholique.

En 1907, 6 conférences sur la divinité de Jésus-Christ.

En 1908, 6 sermons pour les dimanches, et 22 instructions sur les péchés capitaux.

En 1909, 7 sermons pour les dimanches, 7 conférences, 14 lectures sur ce qu'il faut croire des fins dernières, et 17 instructions achevant les péchés capitaux.

En 1910, 6 sermons pour les dimanches, et 21 instructions sur la prière.

En 1911, 16 conférences sur la foi et la pratique religieuse, 6 conférences aux hommes et une Retraite pascale.

En 1912, 6 conférences sur les périls de l'heure présente, 7 aux hommes sur les devoirs religieux, et sept Chemins de croix.

En 1913, 6 sermons sur les plaies de notre époque, et 20 lectures sur le sacrement de Pénitence.

En 1920, 6 plans détaillés pour un petit carême sur le devoir et 6 autres plans (un pour chaque dimanche).

En 1921, 6 sermons et 5 conférences sur divers sujets, et une neuvaine à S. Joseph.

En 1922, 6 sermons sur le règne de Dieu, une Retraite pascale sur les Sept paroles de Jésus en croix, et sept Chemins de croix.

En 1923, 6 sermons sur la prière.

En 1924, 10 conférences sur l'exil de Dieu.

En 1925, 8 conférences sur Jésus-Christ et 6 conférences sur l'existence de Dieu.

En 1927, 6 instructions sur les Pâques : Pourquoi beaucoup de gens ne les font pas.

En 1928, 11 instructions sur la Religion et 6 sur la Miséricorde divine, 13 conférences sur les Superstitions contemporaines et 9 lectures sur la Journée du chrétien.

En 1929, 8 conférences aux hommes sur le présent et l'avenir du catholicisme, et une Retraite pascale à des femmes sur quelques scènes féminines de l'Evangile.

En 1930, un Petit Carême de 6 instructions et 14 entretiens sur le surnaturel et les miracles.

En 1931, un Petit Carême de 8 instructions sur les Béatitudes.

En 1932, un Carême de 14 instructions sur la Prière et une Retraite pascale de 5 instructions sur l'Amour de Notre-Seigneur pour nous.

En 1933, un Carême de 15 instructions sur la vie chrétienne d'après les Paraboles et douze Chemins de croix.

En 1934, un Carême de 14 instructions sur la Rédemption et un autre de 6 sur nos rapports avec le Christ.

Chaque année jusqu'à 1913 inclus coûte 8 fr. prise à nos bureaux; depuis 1920 inclus, chaque année, 10 fr. — *Le port est en sus.* Pour une année il est de 1 fr. 50 (pour la France).

PETIT COURRIER

Q. — Les *Œuvres* du cardinal Pie sont-elles encore dans le commerce ? Chez quel éditeur ?

R. — On ne trouve plus aujourd'hui (chez Mame) que les tomes VII, VIII et X des *Œuvres épiscopales,* 3 vol. in-8 à 8 f. 50 l'un ; deux volumes de *Pages choisies,* avec une introduction par le chanoine Vigué, 2 vol. in-12, 15 f. ; et *La vie chrétienne d'après le cardinal Pie,* ouvrage publié par le P. Texier, in-12 de 360 p., 11 f. — Ajoutez-y un vol. de *Correspondance intime avec Mgr Cousseau,* in-8 de 652 p., 15 f., Tours, Marcel Cattier.

Q. — Je vous prie de me signaler un recueil d'entretiens pieux pour les réunions mensuelles d'Enfants de Marie et un autre pour les réunions des Mères chrétiennes.

R. — Commencez par Toublan, *Les vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles,* in-12, 7 f., et *Le Directeur des mères chrétiennes,* in-12, 12 f., Paris, Lethielleux.

Q — Un catéchumène devant recevoir prochainement à son baptême le nom de Roger (*Rogerius*), nom de son bienfaiteur d'Europe, est venu nous demander des renseignements sur la vie de son futur Patron. Comme je porte le même nom, on s'empressa de me l'envoyer. Mais, hélas ! je dus répondre que je n'étais pas plus renseigné que les autres Pères, et qu'il m'avait suffi jusqu'à présent de savoir qu'il y avait un saint Roger... Si l'*Ami* pouvait venir à mon secours et satisfaire la légitime curiosité de notre catéchumène, je lui en serais bien reconnaissant.

R. — S. Roger de Normandie, évêque de Cannes au royaume de Naples au XII^e^ siècle, inscrit au 15 octobre dans les *Acta Sanctorum,* t. VII d'octobre, p. 70-77. Patron de la ville de Cannes, sa fête y est célébrée le 30 décembre, jour de sa mort. Ses reliques sont conservées à Barletta chez les religieuses de Saint-Etienne, qui le fêtent le 15 octobre.

André DEMAISON. — **D'autres bêtes qu'on appelle sauvages.** — In-8 de 256 p., 12 f. — Les Ecrivains français, 5, quai Voltaire, Paris 7e.

Histoires d'animaux, soit ! mais histoires fort intéressantes et qui marquent, de la part de l'auteur, un grand esprit d'observation. La principale, *Histoire de Princes,* retrace la curieuse destinée de deux lions du Soudan et évoque l'atmosphère sèche et torride de l'Afrique noire. *Trois pauvres diables* nous dit la grande pitié de trois malheureuses bêtes (un cheval, un taureau et une panthère) victimes de la maladie du sommeil et qui s'entr'aident dans leur misère. *Zib le chacal* est aussi l'histoire d'un chacal apprivoisé. Le recueil renferme d'autres histoires aussi jolies, et même se clôt par l'histoire d'*une bête vraiment sauvage.*

L'auteur a un réel talent pour animer autour de ses héros, hommes et bêtes, la nature tout entière ; il trouve les mots qui, par leur forme et la place qu'ils occupent, deviennent comme des éléments matériels et colorés et font de cette lecture un véritable enchantement.

P. Aug. BARON, S. J. — **De quelques difficultés de conscience et de leurs solutions.** — 2e édition. In-16 de 106 p., franco 5 f. 50. — Paris, Peigues.

L'auteur dédie cet agréable opuscule « aux âmes qui n'ont pas la paix. » Autant dire à tout le monde, car quelle est l'âme chrétienne qui n'éprouve un jour ou l'autre « quelques difficultés de conscience » ? Il ne s'adresse pas spécialement aux prêtres, encore qu'il puisse leur rappeler avec concision et netteté quelques principes concernant la pratique du sacrement de Pénitence.

Un court préambule fait justice des derniers restes du Jansénisme qui, sous couleur d'exalter la dignité des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et de prêter au « conseil » la valeur du précepte, en avait fait de véritables instruments de torture.

L'auteur expose ensuite la vraie doctrine et rétablit la vérité théologique, en parlant tour à tour de l'absolution, de la préparation, de la confession générale et particulière, des mauvaises pensées, de la satisfaction et de la contrition.

Avis aux âmes qui sont tombées dans le découragement parce qu'elles s'étaient crues toujours obligées de très bien faire, à celles qui sont en souci perpétuel de leurs confessions passées ou qui ont la hantise des mauvaises pensées.

Collection « Vérité ». — Chanoine Gabriel BLANC. **Lourdes et la libre-pensée.** — In-12 de 50 p., 2 f. 50. — Paris, Téqui.

Cette petite plaquette contient cinq causeries d'apologétique populaire. — 1) Il y a réellement des guérisons extraordinaires à Lourdes ; la suggestion n'arrive pas à tout expliquer. Nier de parti pris le miracle, c'est faire ici acte de mauvaise foi. — 2) Des exemples : Pierre de Rudder, Mlle Tulasne, Mme Augault ; impossible d'expliquer scientifiquement ces trois « miracles ». — 3) Il y a donc « quelque chose » à Lourdes qui dépasse le naturel. Bernadette Soubirous affirme avoir vu la Vierge elle-même, et ce n'était ni une hystérique, ni une folle. — 4) Il n'y a vraiment pas de quoi être fier d'être libre-penseur : un homme sans parti-pris doit accepter la vérité et ne pas s'enfermer dans des dénégations de parti pris. — 5) D'ailleurs le fait que beaucoup de malades ne guérissent pas à Lourdes n'est pas une objection recevable contre le caractère surnaturel des Apparitions : la résignation, l'espérance chrétienne ne sont-elles donc rien ? Il vaut mieux encore souffrir en récitant son rosaire que de terminer sa souffrance par un acte de désespoir.

On voit le genre de ces conférences, destinées au peuple, et bien capables de produire les meilleurs effets sur les auditoires même peu instruits.

G. SAGEHOMME, S. J. — **Proverbes français et Gallicismes.** — In-16 carré de 96 p. (sans prix marqué). — Namur (Belgique), Ad. Wesmael-Charlier.

Une plaquette vraiment remarquable, à l'usage des classes et de tous les amateurs, à joindre à la « bibliographie » publiée naguère par l'*Ami* (1933, couv. jaunes, p. 53).

Le P. Sagehomme est un spécialiste des « répertoires. » et ses ouvrages sur les « 27.000 romans » et les « 7.000 auteurs » sont universellement connus et appréciés. Dans un ordre tout différent, celui-ci mérite la même estime.

Ce n'est pas, certes, une savante étude philologique, mais un utile répertoire alphabétique d'expressions parmi lesquelles les gallicismes ont la part du lion. Ceux ci sont expliqués brièvement, sans verbiage. Ici ou là, une nuance eût gagné à être précisée. L'ordre

(*Voir la suite p. 38*).

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

PRACA

POÊLE À CIRCULATION ET PULSION D'AIR CHAUD.

Spécialement étudié pour le chauffage rationnel et économique des Églises et de tous autres grands locaux.

PLUSIEURS MILLIERS DE "PRACA" SONT EN SERVICE.
Catalogue et références franco sur demande et sans aucun engagement.

ETABLISSEMENTS G. POGGIO-NOVO.
3 bis. BOULEVARD SALY
VALENCIENNES.

Remise spéciale à MM. les Ecclésiastiques se recommandant de l'*Ami du Clergé*
FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

BUVEZ
VALS
LA FAVORITE
FOIE - ESTOMAC
INTESTIN

Livres d'occasion. M. Le Meur, Libraire, 12, pl. du Théâtre, Dijon, achète au meilleur prix t. les ouvrages religieux anciens et modernes. Paiement comptant.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPECIALITE DE VINS DE MESSE

Rosé et blanc doux, Blanc sec supérieur livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 146.

Marque déposée

Appareils brevetés S. G. D. G. assurant électriquement les sonneries des **Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.**

GARANTIES ABSOLUES
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES.

A. FARNIER,
Ingénieur spécialiste
VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier • Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

TOUT le Cinéma et la Projection fixe à la Cinémathèque Sainte-Thérèse, à Angers (M.-&-L.).

FABRIQUE DE
MOBILIER D'EGLISE
Maison entièrement spécialisée
fondée en 1875
C. LENCLOS, r. de la gare, BEUVRY (P.-de-C.).
Prix défiant toute concurrence

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ
87, Boulevard Raspail, PARIS (VI[e]).

TRAITÉ COMPLET
DE
MÉDECINE
PRATIQUE
à l'usage des Gens du Monde

par le D[r] H. VIGOUROUX
Médecin Inspecteur des Ecoles de la Ville de Paris,
Membre de la Société Française d'Hygiène,
Officier d'Académie,
Chevalier de l'Ordre de Charles III d'Espagne.

NOUVELLE ÉDITION, ENTIÈREMENT REFONDUE ET MISE A JOUR
par le D[r] J. VIGOUROUX
Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre.

Quatre beaux volumes in-8 carré, formant plus de 2.200 pages, ornés de plus de 500 gravures, dont un grand nombre en plusieurs couleurs.

Prix franco : 200 fr.

VIEILLE CURE DES PHOCÉENS
V C D P
NICE

L'ALIMENT DE FORCE DES PRESBYTERES
VITALIMENT
DE LA VIEILLE CURE
Véritable rénovateur de la vie.
Contient à l'état assimilable :
MAGNÉSIUM – NATRIUM
CALCIUM – PHOSPHATES
VITAMINES
Quintessence alimentaire du **cerveau**, des **nerfs**, du **sang**, des **os**, des **muscles.** Relève le potentiel énergique physique et cérébral. **Préserve du cancer** (Prof[r] Delbet). Fait récupérer le **poids** perdu, sans produire de graisse. **L'aliment des intellectuels.** 3 formes : Potage, Petit déjeuner, Tablettes à croquer (goût exquis). — **Echantillons gratis** aux Membres du Clergé. Ensuite remise de 30 °/. sur commandes. **Laboratoires de la Vieille Cure,** NICE (A.-M.).

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
Abbaye de St-Michel de Frigolet.
Adres[r] corresp[ce] : M[r] Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (H[lt]).

Poudre du Docteur SOULIGOUX
(POUDRE LAXATIVE DE VICHY)
Agréable - Facile à prendre - d'efficacité constante
DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ateliers M. Mario DOMENICI
Maison spécialisée (Plastique - Ivoirine)
45, rue des Murlins — ORLEANS
Christs pour Missions et Propagande à partir de 1 fr
Et statuettes pour récompenses à partir de 0 fr. 50

VIENT DE PARAITRE :

L'ÉGLISE PRIMITIVE

par J. LEBRETON, professeur à l'Institut catholique de Paris
et Jacques ZEILLER, directeur à l'Ecole des Hautes Etudes

Un volume grand in-8° 480 p., broché : **60** francs ; *franco* contre mandat . . . **61** fr. **85**
Relié demi-chagrin, tête or, *franco* contre mandat . . . . **100** fr. »»

Cet ouvrage est le Tome I[er] d'une HISTOIRE DE L'ÉGLISE qui comprendra **24 volumes** gr. in-8°, d'environ 500 pages chacun et groupant sous la direction de **M. Augustin FLICHE**, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier, et de **Mgr Victor MARTIN**, doyen de la Faculté catholique de Strasbourg, plus de trente collaborateurs, d'une indiscutable notoriété scientifique.

LISTE DES VOLUMES ENVOYÉE FRANCO

BLOUD ET GAY, EDITEURS, PARIS

Ami du Clergé du 31 janvier 1935

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Retraite pascale. — V. Les causes extérieures du péché, 65.
Carême sur le IVe commandement de Dieu. — V. L'assistance spirituelle aux parents, 67.
Pour le temps de la Septuagésime. — I. La nécessité de la mortification, 71.
Courtes instructions sur le Symbole. — XXXV. La Passion : le crucifiement, 74.
Les personnages évangéliques. — III Jean Baptiste dans le désert, 77.
Allocutions de mariage. — I. Pour des noces d'argent, 79. — II, 80.

RETRAITE PASCALE

V

LES CAUSES EXTÉRIEURES DU PÉCHÉ

Mes frères,

Après avoir développé devant vous les causes intimes de nos défaillances et de nos péchés, j'en arrive aujourd'hui aux causes extérieures qui mettent en œuvre, pour ainsi dire, ces causes intimes : ignorance, faiblesse et passions, et leur font porter leurs fruits amers et maudits. Ces causes extérieures ne peuvent pas, sans doute, agir directement sur notre cœur, car, malgré sa misère, l'homme est si grand qu'au fond il demeure toujours libre de ses déterminations, et Dieu même, quand il veut l'incliner à son amour et à sa loi, respecte sa liberté.

Mais ces causes extérieures, trouvant en nous la complicité de nos misères, ne sont pas moins redoutables et c'est, dans une retraite, une obligation de prudence de les bien regarder en face, pour se défendre, à l'avenir, avec plus de vigilance et d'attention.

Ces causes extérieures, dit S. Thomas d'Aquin, c'est d'abord le *monde* et, en second lieu, le *démon*. Double pensée que nous allons brièvement méditer.

I. — *Le monde*

Une première cause extérieure de nos défaillances et de nos chutes, c'est donc, d'abord, le monde qui nous entoure. J'entends par là, sans qu'il soit besoin de le définir davantage, le monde qui ne croit pas en Jésus-Christ, qui ne vit pas de la vie chrétienne. Et ce monde, qu'a condamné le Christ dans l'Evangile, quand on essaie d'analyser son action mauvaise, se traduit par la phrase que lui appliquait le divin Maître ; il essaie de nous corrompre et de nous faire tomber, par les scandales perpétuels qu'il nous donne : « Malheur au monde, disait Notre-Seigneur, à cause de ses scandales ! »

Quels sont donc, m. f., les scandales du monde, qui peuvent devenir, pour nous, une occasion de défaillances et de chutes, dans la foi et dans les vertus ?

Le premier scandale du monde, c'est celui de ses opinions et de ses maximes. Ecoutez les opinions et les maximes du monde ; prêtez, ne seraitce que pendant cette journée, une oreille attentive aux principales conversations que vous entendrez, aux maximes qui seront émises autour de vous, aux phrases toutes faites que vous entendrez répéter pour la millième fois, mais que pour la millième fois aussi vous verrez unanimement accepter. A quoi tendent ces conversations, ces phrases et ces maximes ? A contredire, directement, les enseignements mêmes de l'Evangile et du Christ. Voulez-vous que je vous en cite deux ou trois exemples ?

Voici un enseignement du Maître : « Bienheureux ceux qui pleurent ! Ceux qui pleurent, à travers leurs larmes, verront Dieu ; ceux qui pleurent seront consolés ; ceux qui pleurent, par leurs souffrances mêmes, percevront mieux la vanité des choses de ce monde et se prendront d'un plus ardent amour pour le paradis. Ceux qui pleurent, parce qu'ils auront soif de repos, seront, par là même, disposés à accepter plus facilement le consolateur ! »

Que dit le monde ? Quelle est son opinion sur les larmes ? Exactement le contraire. L'opinion du monde, c'est que ceux qui pleurent sont malheureux. Et l'opinion même de beaucoup de chrétiens, c'est que ceux qui pleurent, même au point de vue de Dieu, sont éprouvés ! Et vous entendrez dire aujourd'hui, et peut-être vous répondrez vous-même intérieurement : « Si je n'avais pas été éprouvé, je serais fidèle ; si la vie n'était pas si triste, j'appartiendrais à Dieu. Elle est trop triste, je ne puis pas lui appartenir ! »

L'opinion de Dieu sur la pureté, la voici : « Bienheureux les cœurs purs, parce que la pureté du cœur apportera des clartés, des révélations, des noblesses à leur intelligence et à leur vie ! Bienheureux les cœurs purs, parce que leurs journées seront plus radieuses et leurs joies plus profondes ! »

Et voici le scandale de l'opinion mondaine : « Malheureux les cœurs purs : ils n'ont pas d'enthousiasme, ils n'ont pas de soleil, ils n'ont pas de lumière, ils sont lamentablement mornes et tristes ! Si vous voulez fouetter votre génie, si vous voulez avoir vraiment des illuminations, n'ayez pas un cœur pur, vous ne direz jamais le dernier mot de votre génie. » Et ce fut une thèse littéraire que, pour donner son dernier fruit, il fallait qu'un esprit fût surexcité par les passions.

Je ne prolonge pas l'examen, ce serait la même chose sur la douceur, sur le pardon des injures, sur la connaissance de la vie, sur la mort, sur tout ! Le monde nous donne perpétuellement le

scandale d'une opinion et d'une doctrine contradictoires à la doctrine évangélique. Et comme nous sommes faibles et lâches, et comme nous sommes inintelligents et peu convaincus, ces opinions du monde, malgré tout, nous troublent intérieurement, et nous réalisons pour notre part, après l'avoir entendue, la phrase de l'*Imitation :* « Chaque fois que je suis allé parmi les hommes, j'en suis revenu moins homme. » Oui, moins homme, puisque moins chrétien et moins solide dans mes convictions.

Après le scandale de ses opinions, le monde nous donne celui de sa démoralisation. J'avais tort de vous dire tout à l'heure d'écouter les conversations ; ce n'est pas la peine ; il vous suffit de regarder vivre le monde. Sa vie, toute seule, suffit à vous scandaliser.

Encore une fois, m. f., je ne suis pas un esprit chagrin, je ne prétends pas que nous valions beaucoup moins que les siècles qui nous ont précédés. Nous valons moins sur les principes, ce qui est énorme. Nous valons autant, peut-être, sur les conclusions. Mais c'est déjà une décadence d'être moins forts sur les principes ! Et c'est pourquoi je dis que notre siècle n'est pas un progrès, mais une décadence morale.

Sans donc trouver, au point de vue des actes, que notre société ne vaut pas les autres, j'en appelle cependant à vous, pour vous demander si ce n'est pas une société démoralisée et démoralisatrice.

Prenons deux vertus : en premier lieu la tempérance. Sommes-nous, m. f., une génération et une société sobres ? Je ne le demande pas à vous, je sais bien que, dans votre monde, on ne boit presque plus que de l'eau ! Pour tout vous dire, je trouve que c'est excessif ; mais je ne parle pas uniquement pour vous, je parle du monde, des sociétés contemporaines ; est-ce qu'elles sont sobres ? Elles sont si sobres qu'elles connaissent une plaie contre laquelle on lutte aujourd'hui, la plaie de l'alcoolisme. J'imagine qu'on n'est pas devenu alcoolique par excès de tempérance. Et je me base ici sur des rapports de médecins.

Sommes-nous — toujours à propos de la tempérance — une société chaste ? Et vraiment, poser la question, c'est la résoudre, comme nous disions autrefois. Une société chaste avec notre théâtre, avec notre littérature, avec nos conversations, avec nos folies, avec nos habitudes du monde ! Une société chaste, avec l'extrême licence de nos mœurs et nos théories du nudisme ! Je n'insiste pas, ce serait cruel. Scandale d'intempérance, les sociétés contemporaines nous le donnent.

Il y a une seconde vertu : la justice. Sommes-nous une société juste ? Non, nous sommes une société si peu juste que nous ne croyons pas à la justice ! Et par le temps qui court, avec tous les scandales que nous avons vus éclater en ces derniers temps, nous avons des raisons de ne pas y croire. Les magistrats et les avocats eux-mêmes, s'ils ne prononcent pas de telles paroles à la Cour ni au Palais, ne se gênent pas pour nous dire, dans l'intimité : « La justice, affaire de chance, de président et de juges ! » Je l'ai entendu bien des fois ainsi. C'est un scandale, cette démoralisation du monde !

Et, justement parce que nous sommes faibles, nous nous disons : « Pourquoi constituerais-je une exception, après tout ? Pourquoi ne ferais-je pas comme les autres ? Est-ce que je suis plus fort et meilleur que mes contemporains ? Je ferai comme tout le monde. Tout le monde ne fait-il pas comme moi ? »

Et quand il arrive à un prêtre, à un confesseur, à un ami, de nous faire une petite semonce ; quand il arrive à un directeur de nous demander une vie un peu meilleure, c'est la réplique que nous lui faisons immédiatement, et que nous jugeons définitive et victorieuse : « Je n'en fais pas plus que les autres ! »

Défendons-nous, m. f., contre ce scandale du monde, et rappelons-nous la phrase de Tertullien qui disait : « Vous ne voulez pas vous singulariser, vous, chrétiens ? Eh bien ! dites tout de suite que vous ne voulez pas vivre selon l'Evangile ! » Parce que c'est une très grande singularité d'aimer Jésus-Christ ! Parce que ce doit être, au contraire, une chose extraordinaire qu'une vie chrétienne ! Parce que, si ce n'était pas une chose extraordinaire, le bon Dieu ne s'y serait pas donné d'une façon aussi totale qu'il l'a fait ! Si nous devions vivre comme le monde (j'entends par là, comme le monde naturaliste et païen), ce n'était vraiment pas la peine que N.-S. Jésus-Christ s'incarnât et mourût sur le Calvaire ; et, pour tout dire, ce n'était pas la peine d'ouvrir son paradis à des âmes qui, en ce monde, auraient vécu comme s'il n'y en avait pas !

II. — *Le démon*

Ainsi le monde représente pour nous une première cause de défaillances et de péchés, par le scandale permanent qu'il nous donne, de ses opinions ou de ses écrits. Après le monde, m. f., j'ai cité une autre cause de péché. Et j'ai eu le courage de l'appeler par son nom : le démon !

Le démon ! Plusieurs peut-être vont rire intérieurement et me traiter de réactionnaire et d'esprit attardé dans les vieilles formules de la théologie scolastique. Le démon ! Est-ce qu'il existe toujours ? Est-ce que ce n'est pas un des bénéfices de la science de l'avoir chassé de ce monde, comme elle a prétendu en chasser le bon Dieu ? Le démon ! Est-ce que ce ne serait pas un vieux préjugé du moyen-âge, incompatible, inconciliable avec les lumières si grandes et si sûres de l'esprit moderne ?

M. f., traitez-moi de réactionnaire si vous voulez ; c'est un dogme de foi que le démon existe, — le démon, c'est-à-dire un être qui n'est pas l'homme et qui n'est pas Dieu, un être qui est l'ange mauvais. Sans cela nous ne redirions pas

chaque soir, en commençant l'office de Complies : « Mes frères, veillez, parce que l'esprit mauvais tourne autour de vous, comme un loup dévorant qui cherche sa proie ! » Le démon, l'esprit du mal, Satan, l'adversaire de Dieu, existe ; il agit et tourne autour de nous pour chercher sa proie, et il ne fait qu'une chose : essayer de perdre les âmes que Dieu essaie de conquérir et de sauver. C'est une première vérité, dont je vous demande, pendant une retraite, de vous convaincre un peu plus.

De quelle façon le démon agit-il ? Il le fait, dit S. Thomas d'Aquin, premièrement en suscitant lui-même (en dehors, remarquez-le bien, de la poussée des passions), en suscitant lui-même, dans notre imagination et dans nos désirs, la vision et l'appétit du mal, autrement dit, des biens éphémères, défendus et dangereux. Sans doute, le démon ne peut agir de la sorte qu'avec la permission de Dieu. Mais cette permission, nous savons que Dieu la lui accorde et que c'est une épreuve des prédestinés d'avoir affaire, justement, aux ruses de l'ennemi.

Nous avons connu l'un de ces prédestinés, au XIXe siècle : le saint Curé d'Ars. D'une façon visible, le démon se plaisait à tourmenter le Curé d'Ars. Il se plaît, ou plutôt il travaille et peine à nous tourmenter, nous aussi, quelquefois. Et si vous ne compreniez pas, m. f., j'en appellerais à des analogies, même littéraires. Eh quoi ! est-ce que nous n'avons pas senti, quelquefois, des illuminations qui nous venaient soudainement et sans les avoir préparées ? Est-ce que nous n'assistons pas, dans notre vie intérieure, à des pensées qui éclosent, sans que nous les ayons travaillées en quoi que ce soit ? Est-ce que l'antiquité même ne connaissait pas le démon inspirateur des poètes et des génies ? Eh bien ! l'ange inspirateur qui montre aux poètes leurs visions magnifiques, qui met, sur les lèvres des orateurs, des paroles enflammées, cet ange inspirateur peut se changer, à certaines heures, en ange maudit qui, au fond du cœur, dicte des phrases détestables et fausses et fait écrire des pages qu'il faudrait brûler. Nous ne sommes capables par nous-mêmes, ni des élévations que nous nous sentons à certaines minutes, ni des ignominies qui nous viennent parfois aux heures les plus saintes et même quand nous sommes tout disposés à les condamner. Et c'est peut-être (car le discernement est difficile entre le langage des passions et celui des anges maudits), et c'est peut-être l'ange maudit qui, à cette heure, par la permission de Dieu, rôde autour de sa proie et cherche à la dévorer.

Le démon, m. f., peut aller plus loin. Il peut arriver — toujours avec la permission de Dieu, dit S. Thomas d'Aquin — à nous posséder pleinement, à nous jeter dans le délire et dans la frénésie ; folie tranquille que nous appellerons peut-être phénomènes de seconde vue, frénésie violente qui rappellera les anciennes possessions.

Une fois encore, je vous demande de ne pas passer trop vite sur ce mot de *possession*. Je sais bien que l'on a dit que le docteur Charcot a, pour toujours, éloigné de ce monde les possédés. Je veux bien qu'il en ait éloigné un certain nombre, il ne les a pas éloignés tous. Je veux bien que le moyen-âge se soit parfois trompé et ait confondu les phénomènes purement pathologiques avec les phénomènes surnaturels ; je le veux bien, mais je maintiens (avec d'ailleurs des docteurs contemporains) que tous les phénomènes extraordinaires d'aujourd'hui ne sont pas explicables par la pathologie pure et qu'il n'est pas difficile d'en découvrir et d'en classer un certain nombre attribuables à des causes inconnues, c'est-à-dire surnaturelles. Je maintiens l'affirmation de la foi qui croit à la possession du diable, puisqu'elle croit aux exorcismes, qui croit à Satan, puisque l'Eglise ne prend jamais possession d'une âme sans en avoir chassé l'être maudit qui la possède avant le Christ.

Le monde se compose de deux Eglises : l'Eglise et les fidèles du Christ, l'Eglise et les fidèles de Satan. « Il y a, dit S. Augustin, deux cités qui demeureront jusqu'à la fin des siècles, deux cités édifiées par Dieu : la cité de Dieu, qui aime jusqu'au mépris de lui-même ; et la cité de Satan, qui s'aime lui-même jusqu'au mépris de Dieu. »

* *

Pour conclure, si nous voulons nous garder, à l'avenir, du péché, si nous voulons vraiment nous convertir, il n'est pas suffisant, bien que nous devions commencer par là, de nous tenir en garde contre les misères et les causes du péché que nous portons en nous, il faut encore songer à nous défendre contre les causes extérieures du péché. Il faut, après le Christ et suivant ses exhortations, fuir le monde, le maudire à cause de ses scandales, et nous défendre contre Satan, qui peut bien avoir une puissance supérieure à la nôtre, mais dont la haine éternelle ne prévaudra pas, si nous le voulons du moins, contre l'éternel amour de Dieu. Ainsi soit-il.

CARÊME SUR LE IVe COMMANDEMENT DE DIEU

V

L'ASSISTANCE SPIRITUELLE AUX PARENTS

Mes frères,

Assister ses parents dans leurs besoins corporels, c'est accomplir une partie de son devoir. Mais ce n'est pas tout. Non seulement il faut songer aux nécessités de leur corps, il faut de plus s'inquiéter de celles de leur âme.

I

La première manière de leur venir en aide sous ce rapport, c'est de prier pour eux. Un enfant doit se souvenir que, par le seul fait de sa naissance,

les devoirs de ses parents se sont multipliés et leurs responsabilités accrues. Il ne s'agit plus seulement pour eux de s'occuper de leur salut personnel. Ils ont le devoir d'élever leurs enfants dans la crainte de Dieu, dans l'obéissance à ses commandements, dans la haine du mal, dans la pratique du bien, dans l'amour de la vertu. Leurs charges ayant doublé, ils ont de la grâce de Dieu un besoin plus urgent et plus fréquent. Or vous pouvez les aider à obtenir cette grâce, vous le pouvez par la prière, et dès lors vous le devez.

Il comprend ce devoir, et je l'en félicite, l'enfant qui ne laisse point passer un seul jour sans se mettre à genoux, sans demander à Dieu pour ses parents bien-aimés la santé, le courage au travail, la patience, bref, toutes les grâces qui doivent procurer leur sanctification et le bien de la famille.

Le malheur de notre temps, c'est que bien des parents, hélas ! vivent en dehors de la vérité, éloignés de Dieu et de l'Eglise, étrangers aux pratiques chrétiennes et à l'usage des sacrements. C'est aux enfants qu'il appartient de les rapprocher de Dieu, de les instruire de leur religion dans la mesure où ils le peuvent, de dissiper leurs préjugés, de préparer leur retour à la foi et à l'observation des commandements.

Jamais, en particulier, les filles chrétiennes et pieuses qui ont un père à ramener ne sauront assez ce qu'elles peuvent ici, ni combien elles doivent s'obstiner dans la prière et l'espérance. Quand elle s'est vouée à la conversion de son père, il est presque impossible qu'elle y travaille en vain. La Providence a, du reste, des ressources contre lesquelles toute la dureté du cœur humain ne tient pas. L'âge qui amène plus de ténacité et d'obstination dans l'esprit, tout en affaiblissant les ressorts de la volonté, ouvre aussi quelquefois dans le cœur des vieillards une source de particulière tendresse. C'est par là que souvent la grâce de Dieu vient les ressaisir et les sauver.

Ecoutez à ce sujet les paroles d'un grand directeur d'âmes, le P. Lacordaire : « Quel est l'homme qui, à soixante ans, n'apprend pas de sa fille ? Quel est celui qui, n'ayant pas connu Dieu dans la vie et dans la raison, et voyant chaque soir sa chère enfant agenouillée, ne soupçonne, à la naïveté de sa prière et de sa joie, quelque chose du mystère qui s'approche de lui par une si vive représentation de la tendresse des voies de Dieu ? Notre mère nous apprenait son nom quand nous étions enfants ; l'épouse l'a redit dans l'intimité nuptiale à l'âme enivrée du jeune homme ; la fille le raconte au vieillard et lui ramène dans ses jours de décadence une révélation toute jeune et toute vierge. Le ciel dira combien d'âmes ont été le fruit de cette dernière violence de la vérité, combien qui, n'ayant rien vu, rien entendu, se sont réveillés sur leur lit de mort et ont adoré de leur dernier souffle l'éternel amour se montrant à eux sous les traits, sous la forme angélique d'une fille bien-aimée ! »

Après avoir procuré à leurs parents le retour à Dieu et leur avoir assuré le bienfait de la conversion, il appartient encore aux enfants de les disposer à recevoir les sacrements. Je soulève ici une question bien importante et non moins délicate, et je voudrais m'y arrêter un instant.

Dieu soit béni ! On rencontre encore aujourd'hui des âmes qui, sous l'étreinte de la maladie, guidées par leur esprit de foi, demandent elles-mêmes les dernières grâces et les suprêmes adieux de la religion. Elles sentent le besoin de se réconcilier avec Dieu et de recevoir sur leurs membres défaillants l'onction sainte qui efface les restes du péché et qui fortifie contre les terreurs de la mort. Il nous est souvent donné à nous, prêtres, de voir des malades dans ces saintes dispositions, et nous gardons pieusement au fond de nos cœurs le souvenir qu'ils nous ont laissé de leur foi et de leur piété. Mais, il faut l'avouer, ils sont rares, ceux qui font les premières avances et qui demandent la visite du prêtre.

Les autres — et c'est la généralité — soit qu'ils se fassent illusion sur leur état, soit qu'ils aient de la répugnance à recevoir les derniers sacrements, ne s'inquiètent nullement de régler les affaires de leur conscience. Ils souffrent aujourd'hui, ils souffriront demain ; la vie leur échappe, et ils ne songent point à leur éternité. Je me trompe : ils y songent, mais ils ont peur d'en parler. Il serait bien désirable qu'ils fissent la première ouverture, mais enfin, s'ils se taisent, qui doit parler à leur place ? Qui doit, avec ménagement sans doute, leur laisser entrevoir le danger de leur position ? Qui doit appeler le prêtre et lui préparer un facile accès auprès du malade ?

La réponse est simple, vous le devinez : ce sont les enfants qui doivent avertir leurs parents et les décider à la réception des derniers sacrements. C'est pour eux un devoir de la plus pressante charité. S'ils aiment réellement leurs pauvres malades, s'ils les aiment chrétiennement, ils doivent pourvoir avant tout au salut de leur âme, les préparer doucement à se confesser, à recevoir le saint viatique et l'extrême-onction. Après tout, il y va d'une éternité de bonheur, et des enfants qui hésiteraient à prononcer une parole pour assurer ce bienfait, le seul qui compte, à leur père mourant, manqueraient au plus grave des devoirs.

Mais, me direz-vous, c'est bien pénible de parler de confession à un malade, c'est lui dire d'une manière à peine voilée : « Vous êtes en danger, vous allez mourir ! » Je ne le dissimule pas, ceci est délicat. Cependant j'ajouterai qu'on se fait souvent illusion sur les dispositions du malade. On croit trop facilement qu'il sera épouvanté, si on lui parle de confession, tandis que, dans le secret du cœur, le pauvre mourant désire peut-être le contraire et n'attend qu'un mot pour faire son devoir.

Et puis, quand même vous lui causeriez une pénible impression ? Après tout, il va mourir,

cela est certain, vous le savez. Vos ménagements n'allongeront pas d'une minute cette vie qui s'éteint. Et il y a une âme à sauver, une âme peut-être éloignée de Dieu depuis de longues années, une âme par conséquent chargée de fautes et vouée à un éternel malheur si elle ne se purifie par la grâce de l'absolution. Et vous hésiteriez à dire une parole, à faire une proposition, dans la crainte de susciter une fâcheuse émotion ? Oh ! ce serait une timidité déraisonnable, une négligence sans excuse ! Vous seriez désolés que votre vieux père quittât ce monde sans être muni des sacrements.

Ce que je vous demande, c'est de ne pas attendre à la dernière heure pour appeler le prêtre à son chevet. Savez-vous à quoi vous l'exposez, en tardant ainsi ? Vous l'exposez à recevoir l'absolution et le sacrement des malades sans discernement, sans connaissance. Que voulez-vous que nous fassions quand vous nous introduisez près d'un agonisant dont l'intelligence est obscurcie, la mémoire perdue, la parole expirante ? Que voulez-vous que nous fassions quand nous sommes en présence d'un commencement de cadavre ? Quelle assurance de salut peut donner un sacrement reçu sans disposition ? A dire vrai, ce que nous faisons me semble à peu près inutile.

Et vous pourriez si aisément prévenir ce malheur ! Vous pourriez, sans trop effrayer le malade, lui glisser une parole, au moment où il se plaint. Vous pourriez lui ménager une entrevue préliminaire avec le prêtre et préparer le retour à Dieu. « Je regarderai comme mon meilleur ami, disait quelqu'un, celui qui, me voyant en danger de mort, n'hésitera pas à me dire : Prenez vos précautions. » Ce suprême devoir de l'amitié, remplissez-le donc, m f., à l'égard de vos parents. Avertissez-les doucement ; appelez sans tarder le prêtre, afin qu'ils reçoivent de ses lèvres le pardon, de ses mains le viatique et la dernière onction. Et alors vous aurez, au milieu de votre deuil, une consolation : celle de penser que vos parents sont morts en bons chrétiens et que Dieu les accueillera dans les tabernacles éternels.

II

Lorsque vous aurez recueilli le dernier soupir de votre père, de votre mère ; lorsque, d'une main tremblante, vous aurez fermé leurs yeux éteints pour jamais et jeté sur leur visage le linceul de la mort ; lorsque, au milieu de poignantes émotions, vous aurez déposé leurs restes dans la tombe, tout sera-t-il fini pour vous ? Serez-vous affranchis de toute obligation envers eux ? Est-ce assez de les avoir assistés pendant leur vie et de leur avoir témoigné jusqu'à la fin une filiale sollicitude ?

Ah ! s'il était certain qu'au sortir de ce monde ils sont entrés dans l'éternel repos, vous n'auriez plus qu'à garder leurs noms dans la piété de vos souvenirs. Mais, à moins d une révélation particulière, nous ne connaissons pas les jugements de Dieu sur ceux qui nous ont quittés, nous ne savons pas le chemin qu'ont pris leurs âmes à l'heure de la séparation. Sont-elles déjà dans les splendeurs du ciel ? Sont-elles dans les flammes du purgatoire ? Sont-elles dans les abîmes de l'enfer ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, parce que Dieu nous l'a révélé, c'est qu'il n'y a d'heureux que ceux qui meurent dans le Seigneur et qu'il faut être sans souillure pour être admis dans le ciel ; ce que nous savons, c'est que les âmes pécheresses que la mort jette devant le tribunal suprême, sans repentir et sans pardon, tombent pour jamais en enfer ; ce que nous savons, c'est que les âmes qui sortent de ce monde avec des fautes légères ou inexpiées sont retenues en purgatoire, et que, là, elles sont privées de la vue de Dieu et soumises à des peines dont la moindre est certainement plus douloureuse que toutes celles que l'on éprouve ici-bas.

Voilà tout ce que nous savons de positif. Reste à en faire l'application à nos chers défunts. Seraient-ils en enfer ? Nous ne pouvons nous résigner à le croire. Ils avaient la foi. A côté du mal, il y a eu du bien dans leur vie. S'ils ont été surpris par la mort, qui nous dit qu'à ce moment suprême Dieu ne leur a pas fait la grâce de se reconnaître, de se repentir ? Puis, enfin, il ne faut jamais désespérer du salut de personne.

Seraient-ils au ciel ? Peut-être, je le souhaite, mais sans pouvoir vous l'assurer. Quand je me rappelle cette parole de l'Evangile : « Rien d'impur n'entrera dans le royaume des cieux ; » quand je songe que, pour être admis sans retard au bonheur du paradis, il faut avoir gardé l'innocence de son baptême ou l'avoir recouvrée et racheté ses fautes par une expiation suffisante ; quand je viens à penser que les péchés les plus légers arrêtent sur le chemin du ciel ; quand je vois qu'en ce monde nous sommes tous si imparfaits, si fragiles, si inclinés au mal, et que nous expions si faiblement les fautes commises, comprenez-vous combien j'ai lieu de craindre que vos chers parents ne soient retenus en purgatoire, et combien j'ai lieu de vous conjurer de leur venir en aide, d'alléger leurs souffrances, d'abréger leur captivité ?

Mais qu'avez-vous besoin d'exhortation sur ce point ? Est-ce que la charité, la reconnaissance et la justice ne vous font pas un devoir d'assister vos bien-aimés défunts ? Un violent incendie vient d'éclater près de vous, il dévore une maison voisine, il consume tout ce qui s'y trouve, meubles, poutres, charpente. Tout d'un coup, au milieu des flammes, vous apercevez un homme et une femme affolés qui cherchent à se frayer un passage et à se précipiter hors du brasier. Diriger le jet d'eau de ce côté, approcher une échelle, les appeler, leur faire signe de venir par là, n'est-ce pas ? quel est-il donc, le monstre qui, voyant son prochain en pareille extrémité, se croiserait les bras, refuserait de se déranger ou s'éloignerait lâchement du lieu du sinistre ?

Eh bien ! m. f., la justice de Dieu a allumé un

brasier dans le purgatoire. Ceux qu'atteint cet incendie, les reconnaissez-vous ? C'est votre père, c'est votre mère. Il y a peut-être des mois, des années qu'ils brûlent dans ce feu, et vous, enfants égoïstes et sans cœur, qu'avez-vous fait pour les délivrer ? Pendant qu'ils souffrent, je vous vois rire, jouer, aller à vos affaires, à vos plaisirs, vous dérober à la pensée de vos morts, négliger de tendre une main secourable à ceux qui, souvent, vous ont tendu charitablement la leur. Et la pitié, qu'en faites-vous donc ?

Non seulement la charité, mais la reconnaissance. Pendant que vos parents étaient en vie, vous ne leur avez pas témoigné toute la gratitude à laquelle ils avaient droit. Votre conscience vous l'a souvent reproché, elle a dû vous dire quelquefois : « Tu as été en maintes circonstances bien dur envers les auteurs de tes jours. » Maintenant ils ne sont plus. C'est le moment de racheter votre faute et de payer largement cette dette sacrée de la reconnaissance. Entendez-vous la voix de votre père vous disant des profondeurs du purgatoire : « Mon enfant, j'ai eu bien du mal à t'élever, je songeais à toi constamment, tu étais mon unique préoccupation, mon seul tourment, les soucis de ton avenir ont blanchi mon front et abrégé mes jours. Par mon travail et au prix de mes sueurs, j'ai amassé péniblement les biens dont tu jouis aujourd'hui. Ne veux-tu pas m'accorder, en retour, quelque soulagement par tes prières et tes bonnes œuvres ? Souviens-toi aussi que ta mère, depuis le jour où elle t'a mis au monde, jusqu'à sa mort, n'a pas cessé de se dévouer pour toi, te suivant partout de son regard et de son cœur, et que son seul regret, en mourant, a été de quitter des enfants qu'elle adorait. Ne mérite-t-elle pas bien ta reconnaissance ? Donne-lui donc aussi un souvenir de ton cœur, une prière de tes lèvres. »

Enfin, m. f., la justice vient à son tour vous enjoindre d'assister vos chers parents après leur mort. Car ce père et cette mère, quels sont les péchés qu'ils expient dans le purgatoire ? Ah ! des fautes qu'ils ont commises à cause de vous. Oui, ils ont trop aimé leurs enfants. Dans l'intention de leur laisser du bien, de les établir convenablement dans le monde, ils ont violé le repos du dimanche, peut-être même aussi les lois de la justice. Ils ont trop pensé aux choses du temps et oublié celles de l'éternité. Toujours pour la même fin : à cause de vous. Cette mère, elle fut trop faible, parce qu'elle vous aimait à l'excès. Dans la crainte de vous causer de la peine, elle manqua de fermeté, elle ne veilla pas assez sur votre éducation, elle négligea de vous reprendre et laissa se développer vos mauvais penchants. Dieu l'a punie de sa faiblesse pour vous. Dieu l'a condamnée au purgatoire à cause de vous. Et vous ne vous croiriez pas obligés de tenter quelque chose pour faire cesser ou pour abréger ses souffrances ? Par les aspérités de votre caractère, par vos manques d'égards, par vos désobéissances, vous avez provoqué votre père à la colère, au blasphème, au découragement. Vous êtes, dans une certaine mesure, responsables des fautes qui l'ont précipité en purgatoire. La justice la plus élémentaire veut donc que vous répariez vos torts.

Comme on se fait illusion sur ce point à notre époque ! Jamais les champs du repos n'ont été plus chargés de marbres et de dorures, jamais on n'a déployé dans les pompes funèbres plus de luxe et d'éclat. Mais la dernière pelletée de terre est à peine jetée sur la cendre d'un père ou d'une mère, qu'on ne songe plus ni à leur âme ni à leur éternité. En apparence, on honore les morts, en réalité on les oublie. On apportera le plus grand soin à n'omettre ni parents, ni amis, ni connaissances parmi les personnes qu'on invite au convoi funèbre ; on se vantera du nombre et de la qualité des invités ; on sera heureux des sympathies témoignées à l'occasion de ce deuil. Hélas ! ce n'est pas la mémoire d'un père ou d'une mère que vous voyez ici. c'est votre vanité, vos relations, votre avenir, vos intérêts peut-être. Mais l'âme de vos parents demeure sans prières, sans consolations, sans secours. Qu'importent votre deuil, vos marbres, vos tombeaux achetés à grands frais, vos fleurs semées sur ce corps qui se dissout, vos inscriptions gravées sur ce qui n'a déjà plus de nom dans aucune langue ?

Vos parents ne sont point là, mais dans le lieu de l'expiation. Ils sont entrés, selon toute apparence, dans la cité des larmes et des tourments, dans ces flammes qui purifient, mais qui dévorent, jusqu'au jour où ils auront achevé de payer leur dette pour les fautes que vous leur avez fait commettre, et vous les oubliez ! Ces biens, ces demeures, ce nom, tout ce que vous avez, tout ce que vous êtes, vous le tenez d'eux, et vous leur refusez, jusque dans l'abîme passager de leur profonde douleur, la goutte d'eau qui éteindrait leurs flammes, c'est-à dire des prières, des sacrifices. Je les vois dans ces brasiers, je les entends crier avec une détresse inexprimable : « J'ai soif ! J'ai soif ! » C'est le ciel qu'ils appellent de leurs vœux, c'est Dieu qu'ils veulent voir, c'est la soif de l'éternelle beauté qui anime leurs cris et qui redouble leurs souffrances, mais vous, enfants ingrats, vous n'entendez rien, vous ne répondez pas.

Puis donc que vous le pouvez, par la prière, par le saint sacrifice de la messe, par les indulgences, par l'aumône, vous êtes tenus de recourir à ces moyens, que la foi vous indique, pour venir en aide à vos chers trépassés. Mais à quoi bon insister davantage ? Votre bon cœur m'a compris.

Et cependant je n'ai pas tout dit sur ce devoir de la justice envers nos défunts. Il y a plus grave encore. Souffrez que je vous fasse cette révélation, quelque pénible qu'elle puisse être à votre piété filiale, à votre respect pour vos parents. Il y a eu peut-être dans la vie de votre père ou de votre mère des misères cachées, des fautes secrètes que vous n'avez jamais connues de leur vivant. C'était

néanmoins la volonté formelle de ce pauvre moribond de réparer ses torts, de restituer le bien d'autrui par les soins, par les mains de ses enfants. La fausse honte, le désir d'élever sa famille, l'ennui de mettre ordre à cette grave affaire ont enchaîné jusqu'au lit de la mort sa plume et sa main. Mais voici qu'arrive l'heure où il ne peut plus tergiverser. Et alors, il s'accuse lui même, il dévoile sa faute à ses enfants. Ou bien il dit la chose formellement ou à mots couverts dans un testament. C'est une aumône à faire, et cette aumône est peut être, sous un nom honorable, une restitution longtemps différée. Ce sont des prières et des sacrifices demandés à l'Eglise, et peut-être ces sacrifices et ces prières s'imposaient-ils depuis longtemps à la conscience du mourant qui ne fait qu'acquitter une dette ancienne et sacrée. Et voilà que, malgré les promesses qu'on lui a faites, malgré le testament, malgré la richesse de la succession, on refuse d'exécuter les volontés du défunt, on réduit le plus possible les libéralités qu'il avait prescrites, on garde par devers soi un bien qui ne vous appartient pas. Et sais-je combien d'années encore cette âme devra souffrir et brûler par votre faute dans les flammes du purgatoire? Enfants sans cœur, c'est vous qui êtes les bourreaux, c'est vous qui livrez cette tête qui devrait vous être si chère aux représailles de la justice divine ! Mais non, m. f., je vous connais assez pour vous croire incapables d'une pareille cruauté.

* *

Un dernier mot seulement, et j'ai fini. Un jour viendra — bientôt peut-être — et vous aussi, vous aurez besoin qu'on prie pour vous. A votre tour vous gémirez, vous souffrirez, vous brûlerez en purgatoire. Eh bien ! sachez-le, on vous appliquera la mesure dont vous aurez usé envers vos parents défunts. Ce que vous aurez fait pour eux, vos enfants le feront pour vous. Vous délaissez vos morts ? Prenez garde qu'on ne vous délaisse. Vous ne les oubliez pas, vous priez pour eux ? Oh ! alors, rassurez-vous. On priera pour vous. Vous ne tarderez pas à rejoindre dans le bonheur du ciel ceux dont vous aurez pieusement gardé le souvenir et que vous aurez fait entrer en paradis.

POUR LE TEMPS DE LA SEPTUAGÉSIME

I

LA NÉCESSITÉ DE LA MORTIFICATION

Mes frères,

Voici que nous approchons du saint temps du Carême, dont l'institution remonte au moins au IVe siècle de notre ère et qui a pour but d'une part de commémorer les quarante jours passés par Notre-Seigneur au désert, d'autre part de nous préparer à célébrer dignement les fêtes pascales. La caractéristique essentielle de cette période, c'est la pratique de la mortification, à laquelle nous convie l'Eglise. Mais, faut-il le dire ? tandis qu'autrefois les chrétiens obéissaient à cet appel avec une touchante unanimité, aujourd'hui bien peu y prêtent une oreille attentive. Je ne parle pas seulement de ceux qui ont oublié, avec les pratiques religieuses, le texte des commandements de l'Eglise qu'ils avaient appris dans leur enfance sur les bancs du catéchisme, je parle aussi, et surtout, des fidèles. Que la loi du jeûne cesse d'être obligatoire pour un grand nombre d'entre eux, je le reconnais sans peine, encore que certains peut-être, avec un peu plus de courage, pourraient s'y soumettre, au moins partiellement, sans préjudice pour leur santé. Mais si la nécessité de jeûner disparaît, on n'en saurait dire autant de celle de faire pénitence, et ce qu'on ne saurait trop regretter, c'est l'oubli presque universel dans lequel est tombé ce précepte divin. C'est tout juste si on ne proclame pas cette vertu comme désuète et contraire aux besoins de l'âme moderne, éprise d'activité et de mouvement.

Vous rappeler le rôle capital que joue la mortification dans la vie chrétienne, est donc un devoir impérieux pour le prêtre à l'occasion du Carême. Je me propose, en conséquence, de vous en montrer aujourd'hui la nécessité ; dans une prochaine instruction nous examinerons la manière la plus pratique de nous acquitter de ce devoir.

I

Quand il s'agit de la vie chrétienne, il faut toujours prendre pour base la vie et les enseignements de N.-S. Jésus-Christ. Or peu de vertus ont été aussi fortement inculquées par le Sauveur que celle de la mortification. On peut dire que son existence terrestre tout entière en a été une leçon vivante.

Pour nous en convaincre, regardons-le à sa naissance. Il aurait pu venir au monde dans un palais royal, avoir autour de son berceau une armée de serviteurs, être vêtu d'or et de pourpre ; à tout ce luxe il préfère la pauvre et froide étable de Bethléem, avec sa mangeoire d'animaux garnie de paille.

Plus tard, après les fatigues, l'isolement et les conditions de vie précaires de l'exil, il se condamne jusqu'à l'âge de trente ans aux travaux pénibles de l'artisan, au rang social obscur de l'homme du peuple. Dans la haute conscience qu'il avait de sa filiation divine, des trésors de science que possédait son intelligence, de sa vocation de Rédempteur, il devait naturellement désirer des tâches plus hautes, plus brillantes aux yeux des hommes ; il devait naturellement aspirer à se manifester au monde, à l'enthousiasmer par le charme de sa parole et ses miracles, à le délivrer sans retard de la tyrannie du démon. Mais par obéissance il se tait, il se soumet au travail manuel, à la fatigue, à la faim peut-être quand la gêne survient au foyer ; pour prier il prend sur ses nuits ; il accepte les avanies que lui infligent

des clients, des fournisseurs ou des compatriotes grossiers.

Vous dirai-je maintenant tout ce que sa vie publique comporte en fait de mortifications? Vouloir le rappeler en détail équivaudrait à reprendre chaque page de l'Evangile. Fatigue des courses à travers la Palestine et même hors de ses frontières, assiduité des foules qu'il faut catéchiser par de longs discours et dont il faut guérir les malades, pauvreté extrême qui exclut même le chez-soi et qui réduit Notre-Seigneur et ses apôtres soit à se nourrir de grains de blé cueillis sur des épis, soit à vivre de charité, contact permanent avec des disciples lents à comprendre et imbus de préjugés terrestres, luttes sans cesse renouvelées avec des docteurs de la loi hostiles, supplices de la Passion et de la mort sur le Calvaire, voilà le lot que le Christ s'est réservé en pleine liberté, parce qu'ainsi l'exigeait le plan divin. Etant le maître des événements, il aurait parfaitement pu se ménager une destinée terrestre toute différente. Mais le mot de S. Paul est vrai, « au lieu de la joie qu'il avait devant lui, méprisant l'ignominie, il a souffert la croix. » (Hébr., XII, 2). Quelle leçon pour ceux dont toute l'ambition est une vie confortable et qui se plaignent quand l'épreuve vient les visiter! Ils devraient bien plutôt se réjouir de ce qu'ils imitent plus parfaitement notre divin modèle.

Ce faisant, d'ailleurs, ils ne feraient que remplir un devoir élémentaire du chrétien. Car Notre-Seigneur a bien entendu nous tracer par son exemple une ligne de conduite ; la voie royale qui conduit au ciel est unique, c'est celle qu'il a suivie : « *Pati et ita intrare in gloriam suam.* Souffrir pour entrer dans sa gloire. » (Luc, XXIV, 26).

L'Ecriture abonde en paroles qui proclament la nécessité de pratiquer la mortification. Remarquons l'insistance énergique qui les caractérise : « Celui qui ne renonce pas à *tout* ce qu'il possède ne peut être mon disciple. » (Luc, XIV, 33). Ainsi donc il est impossible de s'y dérober : un renoncement total à tous les biens que désire la nature est indispensable. Il faut même aller plus loin, renoncer à toute volonté propre, à ses goûts les plus chers. « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même et prenne sa croix. » (Luc, IX, 23).

La mortification, outre le renoncement, comporte un aspect positif : la lutte contre les tendances mauvaises · « Mortifiez vos membres, » dit S. Paul (Col., III, 5). Et cette lutte doit aller jusqu'à la destruction de l'adversaire : « Ceux qui appartiennent au Christ, ont crucifié leur chair avec ses vices et ses désirs. » (Gal., V, 24). Il faut que l'homme de péché, le vieil Adam, selon l'expression consacrée, soit réduit à l'état de mort et d'ensevelissement : « Vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. » (Col., III, 3).

Cette doctrine austère, les saints l'ont bien comprise et mise en pratique. Depuis S. Paul qui disait : « Je châtie mon corps et le réduis en esclavage » (I Cor., IX, 27), depuis les ermites du désert dont la vie n'était qu'une longue suite de macérations, jusqu'à ceux que l'Eglise a placés le plus récemment sur les autels, il n'en est pas un qui ne se soit livré à des pénitences qui effraient à bon droit des natures faibles comme les nôtres. Le saint curé d'Ars ne se donnait-il pas de longues et fréquentes disciplines? Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ne subit-elle pas sans se plaindre la cruelle morsure du froid durant les nuits d'hiver? Quand on fit la toilette funèbre de Don Bosco, après son dernier soupir, on remarqua sur son corps une maladie de peau qui fit dire à son infirmier : « Oh! quel cilice! Et dire qu'il n'en a jamais parlé! » Pendant trente ans il l'avait supportée, elle ne lui avait laissé de trêve ni jour ni nuit, et cependant sa sérénité n'en fut jamais altérée. Or n'était-ce pas ce même Don Bosco qui prétendait être toujours à l'avant-garde du progrès?

Le progrès, oui, il le voulait, mais sans préjudice pour la doctrine traditionnelle de l'Eglise; la mortification gardait à ses yeux toute sa valeur, comme elle la gardait aux yeux des générations passées, comme elle la garde aux yeux de l'Eglise. Elle est encore récente, en effet, la condamnation de l'américanisme par Léon XIII; or cette erreur prétendait bannir de la vie chrétienne les vertus qu'elle appelait *passives,* parmi lesquelles la mortification, pour cultiver les vertus *actives,* en réalité pour céder à un besoin de mouvement trop peu surnaturel. Le pape intervint énergiquement pour rappeler le véritable enseignement de l'Eglise, et tout rentra dans l'ordre. Il en sera de même, soyons-en certains, dans les siècles futurs : Notre-Seigneur nous a assurés que ses paroles ne passeront pas. Jusqu'à la fin du monde, les exigences de la vie chrétienne resteront identiques, alors même qu'elles se manifesteraient avec des variations de détail, suivant les époques.

II

Ici une question se pose, qu'il importe de résoudre : Pourquoi cette nécessité de la pénitence, si fréquemment enseignée par Dieu et l'Eglise? Pourquoi sommes-nous condamnés à nous faire une perpétuelle violence, alors qu'il semblerait bien plus naturel de laisser nos activités s'exercer dans le sens de leurs tendances innées? Le christianisme est-il donc une doctrine qui brise tout élan, qui efface les personnalités, qui supprime les initiatives, une doctrine ennemie du bien-être et de la joie? Combien le monde apparaît plus séduisant, avec son invitation à vivre sa vie!

Que les théories du monde soient plus séduisantes que la doctrine chrétienne, je me garderai de le contester. Mais il s'agit de savoir où est la vérité et, partant, le salut éternel. Or j'affirme que la mortification apparaît à la raison impartiale comme nécessaire, et cela pour plusieurs motifs.

D'abord parce que nous sommes pécheurs. Songeons-nous assez aux conséquences de ce fait ? Nous avons offensé Dieu ; il a bien voulu nous pardonner quand nous lui avons exprimé notre repentir ; la faute est effacée, et nous devons en remercier sa miséricorde. Mais les droits imprescriptibles de sa justice ne sont pas rétablis en vertu du seul pardon : il reste que nous avons outragé la majesté divine et que nous nous sommes octroyé une jouissance illégitime ; il faut donc qu'il y ait compensation. Celle ci consistera en ce que nous nous priverons d'un plaisir qui nous aurait été permis ou que nous nous infligerons une souffrance qui ne nous était pas obligatoire.

Remarquez-le d'ailleurs : de toute façon cette satisfaction doit être donnée à la justice divine avant que nous puissions entrer au ciel. Si elle ne l'est ici-bas, elle le sera en purgatoire ; or qui ne sait que les expiations de l'au-delà sont incomparablement plus rigoureuses que sur cette terre ?

Si donc, en ce temps du Carême, on vous demande de jeûner, de vous abstenir de réjouissances exagérées, de vous adonner à des prières plus fréquentes, c'est uniquement afin de vous fournir la possibilité de purifier complètement votre conscience et de payer vos dettes envers Dieu. Ainsi le jeûne et l'abstinence seront une réparation de tous les péchés que vous avez commis durant une année contre la vertu de tempérance ; l'austérité compensera vos joies bruyantes et désordonnées ; la prière effacera vos négligences et votre peu de respect dans vos exercices de piété. Vouloir se soustraire à ces observances, c'est courir grand risque de rester grevé d'un passif dont le total nous effraiera quand il nous sera dévoilé.

Une seconde raison de nous mortifier, c'est la corruption que le péché originel, renforcé par nos péchés personnels, a déposée dans notre être.

Il est inutile de décrire les douloureux conflits dont notre âme est le théâtre. Vous en êtes amplement instruits. C'est chaque jour que nous expérimentons la vérité de ces paroles de Notre-Seigneur : « L'esprit est prompt, mais la chair est faible » et de S. Paul : « La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit. » Tandis que nous voyons le bien, que nous voulons le pratiquer, soudain des instincts contraires s'éveillent en nous, qui nous poussent dans une direction que notre raison désapprouve.

Dans cette lutte qui aura le dernier mot ? Il faut absolument que ce soit notre esprit, sous peine des pires catastrophes. Nos sens, nos passions doivent demeurer à la place à eux assignée par le Créateur : être des serviteurs, de précieux auxiliaires, voilà leur rôle, rien de plus ; il ne leur appartient pas de commander. S'ils manifestent de l'insubordination, — et ils ne le font que trop souvent — il devient nécessaire de les réprimer.

Cette répression est précisément la mortification. Celle ci, en ne tenant aucun compte des tendances de nos appétits inférieurs, bien plus, en adoptant résolument une conduite opposée, les réduit, sinon au silence, du moins à un calme relatif. Par voie de conséquence, notre raison prend dans notre activité un empire de plus en plus absolu ; ses délibérations ne sont plus gênées par le tapage de puissances hostiles ; ses décisions ne s'inspirent que du bien réel, et les ordres de notre volonté sont assurés d'une prompte exécution.

C'est ce que souligne la préface du Carême : « *Corporali jejunio vitia comprimis, mentem elevas.* » Le jeûne (disons : la mortification en général) affaiblit les vices, élève l'esprit. Il serait vain de prétendre à la maîtrise sur soi-même si l'on n'était d'avance résolu à en faire un large usage, tout comme il serait vain d'attendre un fruit abondant du cep de vigne que l'on n'aurait pas émondé ou une récolte plantureuse d'un champ non sarclé.

Enfin, indépendamment du péché à expier ou à éviter, la mortification possède une troisième utilité : « *Virtutem largiris et præmia.* » Elle nous affermit dans la vertu et appelle sur nous la grâce de Dieu.

Il nous est en effet relativement facile de murmurer quelques mots de prière. Il n'en coûte guère de promettre à Dieu, dans un moment de ferveur, qu'on lui restera toujours fidèle. Il en va tout autrement quand il s'agit de traduire en actes ses bonnes résolutions, car il faut surmonter nos penchants contraires à la loi divine, ou tout au moins notre inertie. Les efforts pénibles que nous sommes capables de nous imposer donnent alors la mesure réelle de notre vertu, comme aussi de notre mérite. Notre-Seigneur le savait bien, lui qui déclarait : « Ce n'est pas celui qui me dit : « Seigneur, Seigneur, » qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père. » (Matth., VII, 21). Il le savait bien aussi, Satan, lui qui demandait à Dieu de le laisser frapper Job, dans la persuasion que la vertu de ce saint homme ne résisterait pas à l'épreuve. Quand on accomplit des sacrifices considérables en faveur d'un ami, on donne l'argument le plus convaincant qu'on l'aime véritablement. De même, plus on se mortifie pour Dieu, plus on manifeste une charité parfaite envers lui. Si la mortification n'était pas nécessaire, nos chutes seraient peut-être moins fréquentes, mais notre fidélité serait de moins bon aloi ; nous courrions le risque de travailler plus pour notre plaisir que pour Dieu ; l'égoïsme, au fond, entacherait tous nos actes.

C'est pourquoi Dieu se plaît à récompenser la mortification. Notons-le : c'est seulement quand Notre-Seigneur eut été crucifié que la grâce coula à flots sur le monde. De même, c'est seulement quand une âme pratique généreusement la mortification qu'elle fait des progrès rapides dans la vertu et obtient pour les autres des faveurs abondantes. Ce n'est pas sans raison que la fête de Pâques est précédée d'une quarantaine de péni-

tence : la régénération spirituelle dont elle doit être l'occasion ne peut être obtenue que par ce moyen. Les grands convertisseurs d'âmes ont, ne l'oublions pas, acheté littéralement ces dernières par leurs austérités.

Si donc, m. f., nous désirons quelques grâces pour nous ou pour ceux qui nous sont chers, principalement des grâces d'ordre spirituel, comme le retour à Dieu, la persévérance, le choix d'un état de vie convenable, ne négligeons pas cette ressource de la mortification. Notre prière alors pénétrera les nues et parviendra jusqu'au cœur de Dieu.

Ne cédons pas aux préjugés du monde et n'allons pas croire que le christianisme est une religion qui comprime les énergies et étouffe les personnalités. Rien n'est plus faux. S'il porte la hache dans nos êtres, c'est pour y détruire les germes morbides et canaliser notre activité dans le sens du bien. Etaient-ils des personnalités effacées, ces grands saints qui font l'admiration de tous par leurs travaux, tels un S. Paul, un S. François Xavier, un S. Thomas d'Aquin, un S. Vincent de Paul ? Et même si, par obéissance, certains acceptent des situations obscures aux yeux des hommes, soyons bien persuadés qu'ils sont glorieux devant Dieu et qu'au jugement dernier nous nous inclinerons bien bas devant leur force d'âme.

* *

Puissé-je, m. f., vous avoir convaincus de l'utilité de la vertu de renoncement ! Faites-en l'expérience : elle est rebutante en apparence, elle ressemble à un fruit amer, mais sa saveur est délicieuse. C'est qu'en effet elle tend à nous rétablir dans l'intégrité primitive de notre nature, dans cet heureux état où l'homme jouissait d'une félicité sans nuage ; elle met la paix en nous, elle nous maintient dans l'amitié de Dieu ; avec elle nous pouvons dire comme S. Paul : « *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.* Je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations. » (II Cor., VII, 4). Puissions-nous éprouver cette joie qui laisse loin derrière elle toutes celles de la terre. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

XXXV

LA PASSION : LE CRUCIFIEMENT

Mes frères,

La fin du drame approche. L'heure est maintenant venue où Jésus doit glorifier son Père. Les événements qui vont se succéder au Calvaire, les personnages qui seront mêlés de plus ou moins près à ces événements, enfin les dernières paroles qui s'échapperont des lèvres du Sauveur retiendront tour à tour notre attention.

I

L'Evangile, avec sa concision habituelle, se contente de noter : « Ils le fixèrent à la croix. » Il y avait deux façons de procéder au crucifiement. Parfois la croix était couchée à terre pour recevoir le condamné et on ne la dressait que quand celui-ci y avait été attaché. Le plus souvent la croix était d'abord plantée dans le sol ; ensuite la victime était élevée au moyen de cordes à hauteur convenable, puis fixée à la croix avec des cordes ou des clous. Ce second procédé, fréquemment cité par les auteurs latins, était le plus courant ; il est donc assez probable qu'il fut employé pour Jésus. Ce qui est certain, c'est que le Sauveur fut attaché, non avec des cordes, mais au moyen de clous, car nous savons par l'Evangile que les cicatrices des mains et des pieds étaient encore visibles après la résurrection.

Dans ce cas, pour éviter le déchirement des muscles et la chute du corps, une sorte de chevalet était disposé à mi-hauteur de la croix et permettait au supplicié, selon l'expression usitée et terrible dans son ironie, de chevaucher. Cette mesure de précaution n'empêchait pas la torture d'être effroyable : les Romains appelaient le crucifiement le plus cruel et le plus atroce des supplices. En effet, aucun des organes vitaux n'étant atteint, l'agonie pouvait se prolonger pendant de longues heures, à tel point que l'on devait achever le malheureux avant la tombée de la nuit.

On pensait obéir à un sentiment de pitié et peut-être suivre en cela une recommandation du livre des Proverbes : « Donnez des liqueurs fortes à celui qui périt » (XXXI, 6), en offrant au condamné un breuvage étourdissant que les nobles dames de Jérusalem préparaient à leurs frais. Sans doute les femmes auxquelles Jésus adressa ses dernières paroles sur la voie douloureuse étaient-elles venues pour remplir cet office. Jésus porta ses lèvres à la coupe qui lui était tendue, sans doute par égard pour la charité de ces femmes, mais refusa de boire pour ne rien diminuer des souffrances qu'il voulait offrir à son Père. Il était une autre coupe qu'il devait boire jusqu'à la dernière goutte, ce calice devant lequel il avait frémi au Jardin des oliviers.

Aux douleurs physiques s'ajoutèrent les pires humiliations. Nous savons qu'avant de crucifier Jésus on lui retira ses vêtements, puisque les soldats devaient se partager ces dépouilles. Nous voudrions croire que l'expression ne désigne pas la totalité des vêtements et qu'on lui laissa ce qu'exigeait la plus élémentaire convenance. Rien ne prouve cependant qu'il fut fait pour Jésus une exception à l'usage le plus commun. On peut supposer au contraire que le désir d'humilier une dernière fois leur victime poussa les ennemis du Sauveur à se conformer à cet usage.

Auprès de la croix où agonise Jésus, le piquet d'exécution s'est rassemblé, sans souci des souffrances du patient, pour tirer un profit de la cor-

vée imposée. Les soldats portent sur eux les dés qui leur servent à jouer. Ils font donc quatre parts des vêtements et tirent au sort à qui recevra chacune d'elles. Reste la tunique, dont l'étoffe avait été tissée d'une seule pièce. Ce serait dommage de la déchirer ; aussi la tirent-ils également au sort. Quelle pitié que cette vulgaire cupidité à deux pas du gibet où se joue le plus grand drame de l'humanité !

Pour que la dérision fût complète, on crucifia Jésus entre deux voleurs de grand chemin. Le rapprochement est odieux ; la place d'honneur réservée au Sauveur ajoute encore à cet outrage. Aux yeux de ses ennemis, il est le plus coupable des trois. Ne lui a-t-on pas déjà préféré Barabbas ? Maintenant le voilà exposé aux insultes du peuple comme le roi des brigands. Mais une fois de plus ceux qui veulent le perdre travaillent à sa glorification, en réalisant la prophétie d'Isaïe : « Il a été compté parmi les scélérats. »

Pilate, qui n'avait pu échapper aux manœuvres des Juifs et libérer l'accusé, voulut au moins se venger d'eux et ridiculiser leurs prétentions à une rénovation monarchique. Il dicta lui-même le texte de l'inscription qui, selon l'usage, devait être clouée à la croix. Il y fit écrire en trois langues, en araméen, en latin et en grec : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs. » Ceux qui lurent cette inscription s'empressèrent d'aller dire leur indignation aux pontifes : Pilate se moquait d'eux en publiant qu'il avait fait crucifier le propre roi des Juifs, et cela sur leur demande. Aussi les grands-prêtres vinrent-ils demander à Pilate de modifier l'inscription et d'écrire les propres paroles de Jésus : « Je suis le roi des Juifs. » Mais Pilate, à défaut d'autre satisfaction, prétendit avoir le dernier mot et le texte fut maintenu.

II

Autour de la croix se tiennent ou circulent des ennemis, des indifférents et des amis.

Parmi les ennemis nous avons déjà remarqué les soldats au moment où ils se partageaient les vêtements de Jésus. Maintenant que le sort a attribué son lot à chacun, ils vont tuer le temps en renouvelant les railleries du prétoire. Plus besoin d'inventer une mise en scène : le supplice suffit. Toute leur brutale ingéniosité portera sur les invectives qu'ils vont adresser au supplicié. Déjà au prétoire ils avaient relevé grossièrement le titre de roi des Juifs que Jésus avait revendiqué.

L'inscription de la croix va renouveler leur verve : « Puisque tu es le roi des Juifs, sauve-toi donc ! » En voilà un qui paie chèrement ses prétentions. Lui qui est un homme du peuple comme eux, un fils de charpentier, il a voulu sortir du rang et s'élever. Belle occasion de le remettre à sa place ! Quand Jésus laisse échapper cette plainte : « J'ai soif ! » ils trouvent très drôle d'offrir à boire au roi des Juifs.

Sur les entrefaites, Jésus a lancé un tragique appel à son Père : « Eloï ! Eloï ! » Les Juifs feignent d'avoir entendu « *Eliah*, Elie. » D'après les croyances juives, Elie devait être le précurseur du Messie, et voici que le prétendu Messie appelle Elie à son secours ! Un soldat présente à ce moment à Jésus une éponge imbibée d'eau acidulée : « Laissez-moi faire, dit-il, qu'on voie si Elie viendra le délivrer ! »

Les chefs des prêtres aussi se moquaient entre eux avec les Scribes : « Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ! Que le Christ, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix ! que nous voyions et que nous croyions !... Et toi qui détruis le temple de Dieu et le réédifies en trois jours, sauve-toi toi-même. Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix !... Il a mis en Dieu sa confiance ; que Dieu le délivre maintenant, s'il tient à lui ; car il a dit : Je suis le Fils de Dieu... Si tu es le Christ, sauve-toi, et nous avec toi. »

Il nous semble entendre se presser et se croiser ces invectives et ces adjurations ironiques. « Si tu es le Fils de Dieu... » : Satan n'avait pas parlé autrement au désert. C'est lui encore qui parle ici par la bouche de ces malheureux. Il a réclamé un miracle, le changement des pierres en pains ; eux aussi en réclament un : « Descends de la croix et nous croirons en toi. » Ironie chez les uns ; peut-être vague regret et secret espoir chez les autres. Mais à quoi bon un miracle à cette heure pour ceux qui devant les malades guéris et les morts ressuscités s'obstinaient à demander : « Voyons quels signes fais-tu » ?

Il y a là aussi des passants, étrangers venus à Jérusalem pour les fêtes, qui, poussés par la curiosité, ont suivi le cortège et sont venus jusqu'au Calvaire. Ils ont entendu raconter l'aventure de Jésus de Nazareth et ils ont voulu voir comment tout cela finirait. Mais il ne s'agit pas de se compromettre. Mieux vaut prendre le parti des chefs du peuple que de ce malheureux qui maintenant ne peut plus leur échapper. Eux aussi branlent la tête et répètent les invectives des sanhédrites. Quelques uns passent, indifférents Que leur importe cette histoire de roi manqué ? Et ils redescendent vers le temple où il n'y a plus désormais que de vains sacrifices, car l'unique sacrifice qui doit les remplacer tous s'accomplit en ce moment à leur insu sur cette petite colline du Calvaire.

Les yeux de Jésus cherchent dans cette foule ceux qui devraient être là et qui ont fui. Demain ils devront être les témoins de cette mort auprès des nations et en renouveler l'offrande par le sacrifice dont ils sont depuis hier les dépositaires, et ils ne sont pas là. Pierre, le rocher, Simon, le zélote, André, le vaillant, Jude, l'énergique, Mathieu, qui a reçu le don de Dieu, Jacques, le frère de Jésus, aucun d'eux n'est présent. Et il y en a un autre, le fils de perdition, dont le corps se balance à un figuier d'Haceldama.

Judas s'est pendu pour n'avoir pas cru à l'amour qui pardonne. Et cependant quel exemple de pardon il avait eu sous les yeux, à ce repas qu'il a quitté brusquement pour s'en aller à sa triste be-

sogne ! Celle qui a cru à l'amour du Fils de Dieu est là au pied de la croix, pardonnée et purifiée. Elle a embaumé d'avance le corps du Sauveur pour la sépulture ; elle a voulu être présente pour le dernier embaumement, lorsque tout à l'heure le corps sera déposé sur la pierre de l'onction. D'un regard elle passe en revue ses années de péché ; le résultat est devant elle : Jésus meurt à cause d'elle, mais aussi pour elle. Anéantie dans l'humilité, le repentir, la reconnaissance et l'amour, elle se tait, se jugeant indigne de prononcer une parole en pareil moment.

Avec elle d'autres pieuses femmes sont venues et se tiennent en silence au pied de la croix : Marie, mère de Jacques le Mineur, et Salomé, mère de Jacques le Majeur et de Jean. Mais deux autres personnages vont jouer un rôle de premier plan : c'est Marie, mère de Jésus, et Jean, le disciple bien-aimé. Nous allons bientôt entendre le Sauveur leur adresser la parole.

III

L'Evangile nous a conservé sept paroles de Jésus en croix, paroles que nous devons recueillir comme le suprême testament de celui qui est mort pour nous.

La première est une parole de pardon et d'amour. Elle vise tous les responsables du drame dont il est la victime : les soldats, les grands-prêtres, le peuple, et, par delà les auteurs immédiats de sa mort, les pécheurs de tous les temps : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » C'est la parole du frère qui sait la grandeur de l'outrage fait à Dieu en faveur de ceux qui ne savent pas parce qu'égarés par tant d'ignorances, d'erreurs, de préjugés et de passions.

La seconde parole est une parole d'absolution en faveur d'un des brigands crucifiés à ses côtés. Tous deux, semble-t-il, avaient d'abord mêlé leurs insultes à celles des soldats et du peuple. Mais tandis que l'un persistait à blasphémer, l'autre laissait son cœur s'ouvrir au repentir en voyant la douceur et la bonté de Jésus. La première parole de Jésus, sollicitant le pardon pour ses ennemis, n'y fut peut-être pas étrangère. « N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même et nous avec toi, » avait dit son compagnon. Lui élève alors la voix pour le reprendre et le faire taire : « Tu n'as donc même pas la crainte de Dieu, toi qui endures le même supplice ? Pour nous, c'est justice, car nos actions ont mérité le châtiment que nous recevons. Mais lui, il n'a rien fait de mal. » Que de pensées justes et de bons sentiments en ces quelques mots ! Le brigand reconnaît la divinité du Christ et sa sainteté ; il avoue ses fautes à lui, les regrette et en accepte la juste punition. Ce sont là les dispositions qu'il faut pour recevoir le pardon. A ces dispositions s'ajoute même un acte de charité fraternelle qui essaie d'amener à de meilleurs sentiments, à la foi et au repentir, le compagnon qui persiste dans le mal. Aussi à peine a-t-il formulé une prière : « Jésus, souviens-toi de moi, lorsque tu seras dans la gloire de ton règne, » qu'il reçoit son pardon et la remise de ses peines : « En vérité, je te l'affirme, aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis. » Celui que la méchanceté humaine vient de condamner ne trouve dans son cœur que des sentiments d'amour et de pardon.

C'est pour les pécheurs que Jésus est venu et qu'il meurt. Aussi est-ce à eux qu'il a d'abord pensé. Maintenant il se tourne vers celle qui n'a pas besoin de pardon, mais qui attend de lui une dernière parole, au moment où elle comprend et vit dans toute leur amertume les paroles prophétiques de Siméon : « Ton âme, à toi aussi, sera transpercée d'un glaive. » Jésus, voyant donc sa mère et, tout près, le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voilà ton fils. » Ensuite il dit au disciple : « Voilà ta mère. » Précieux testament pour tous deux : la mère recevait un soutien affectueux en la personne de Jean. Celui-ci recevait ce que Jésus avait de plus cher au monde. Mais, même en cet instant où il laisse son cœur parler aux deux êtres qu'il aime le plus, Jésus dépasse l'horizon limité des affections du sang et de l'amitié ; il élargit jusqu'à l'infini le don de son cœur : puisqu'il s'est identifié à tout homme qui souffre et qui a besoin de consolation et d'appui, il veut que sa mère reporte son affection pour lui sur tous ceux qui deviendront ses frères par l'adoption divine. Désormais Marie est la mère et le secours des chrétiens, de tous ceux qui jusqu'à la fin du monde seront du Christ.

Désormais Jésus, ayant pourvu aux besoins des pécheurs, de ses amis et de sa mère, est tout entier à sa souffrance et à son sacrifice. Un long silence dut séparer le premier groupe de paroles que nous venons de méditer des dernières qu'il prononça.

Lorsque le Sauveur sentit ses forces défaillir et la mort approcher, on l'entendit adresser une dernière imploration à son Père : « Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? » C'était la première phrase d'un psaume messianique qui annonçait les souffrances de l'Homme-Dieu et que l'on a pu appeler « la passion de Jésus-Christ selon David. » Ayant pris sur lui les péchés du monde, le Sauveur a voulu aussi en subir toute la peine. Le plus terrible châtiment du péché, n'est-ce pas l'éloignement de Dieu ? Aussi Jésus a-t-il senti dans la partie inférieure de son humanité toute l'amertume de cet abandon. Si par la vision béatifique il demeure en union intime avec son Père, dans ses puissances inférieures il n'a pas le sentiment de cette présence divine qui seule peut consoler et réconforter aux heures de souffrance, comme la montagne dont la cime est baignée de lumière voit sa base plongée dans les ténèbres. De toutes les douleurs subies par le Christ, celle-là fut sans aucun doute la plus terrible.

A ce cri de désolation S. Matthieu et S. Marc relient étroitement, nous avons vu comment, les

paroles suivantes : « J'ai soif ! » Soif physique, sans doute ; on comprend qu'un pareil supplice devait brûler la gorge du patient d'une fièvre qui croissait avec la perte du sang. Soif morale surtout, comme celle que Jésus exprimait jadis à la Samaritaine. En ce moment plus que jamais, il a soif de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Son appel va rejoindre à travers le temps et l'espace tous les pécheurs du monde ; mais à la vue de tous ceux qui, refusant d'entendre son appel, se détourneront, il comprend que cette soif, pas plus que l'autre, ne pourra être apaisée complètement.

Ayant pris un peu d'eau acidulée que lui avait présentée le soldat, Jésus sent que tout est fini, parce qu'il a accompli entièrement la mission que son Père lui avait confiée : « Tout est consommé ! » Il a accompli toutes les prophéties, réalisé la volonté de son Père jusqu'au bout, payé surabondamment pour tous ses frères. Il ne lui reste plus qu'à faire l'offrande suprême de sa vie et de sa mort. Ce sera sa dernière parole : « Père, je remets mon esprit entre vos mains. » Parole de confiance et d'amour qui fait écho à celle de Job, un des saints de l'Ancienne Loi et l'un des types annonciateurs du Messie : « Même s'il me met à mort, j'espérerai en lui. » (Job, XIII, 15).

* *

Evénements, personnages, paroles nous ont inspiré tour à tour les sentiments que nous devons concevoir pour le péché, pour la souffrance, pour Jésus et pour son Père, le nôtre aussi. Notre conformité avec le Christ surtout pendant les dernières heures de notre vie terrestre, sera le gage d'une sainte mort. La mort du Christ a été préparée par toute sa vie. Puisse notre vie nous assurer aussi la grâce de mourir, après avoir accompli pleinement la volonté de Dieu, en remettant avec confiance notre âme entre ses mains. Ainsi soit-il.

LES PERSONNAGES ÉVANGÉLIQUES

III

JEAN-BAPTISTE DANS LE DÉSERT

« Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean. Il vint pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais il devait rendre témoignage à la lumière. Le Verbe était la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. » (Jo., I, 6-9).

I

Jean se retira tout enfant dans le désert, c'est-à-dire dans la partie abrupte et montagneuse qui environne Aïn-Karim. On voit encore à une lieue de cette petite ville une grotte, avec un banc de pierre, où vécut Jean-Baptiste. Tout proche, un bassin d'eau saine ; tout alentour, des arbres au feuillage maigre et en bas une vallée âpre et profonde. Il était ainsi à portée de sa famille et des amis de sa famille qui lui apportaient peut-être sa pauvre pitance. Il ne buvait aucune liqueur enivrante, rien que l'eau de la source ; il ne mangeait que les fruits des arbres, des sauterelles — l'aliment du pauvre — et du miel sauvage. Pour vêtement il n'avait qu'une peau de chameau, avec une ceinture de cuir autour des reins.

Ensuite il poussa jusqu'à la vallée de Jéricho. C'était toujours le désert avec des rochers hauts, escarpés et une nature tourmentée, aride, bouleversée. Les populations qui le voyaient passer dans cet austère accoutrement se demandaient si c'était Elie, annoncé par Malachie (III, 1), mais elle furent beaucoup plus frappées encore de sa parole ardente et rude qui ébranlait le désert ainsi que les rives du Jourdain. Là il se mit à baptiser, soit au gué, en face de Jéricho ; soit à Béthanie, au-delà du fleuve, sur la route de la Pérée à Jérusalem ; soit, plus tard, à Œnon en remontant le Jourdain.

La loi ordonnait de nombreuses purifications par l'eau, symbole de la purification de l'âme ; c'est pourquoi il baptisait. Il ordonnait aussi aux pénitents de confesser leurs péchés et il allait redisant : « Faites pénitence, car le royaume des cieux approche » (Matth , III, 2).

Or, cette année là, on célébrait l'année sabbatique ; les Juifs jouissaient d'un repos sacré, ils avaient plus de temps pour suivre le nouveau prophète qui atteindrait bientôt sa trentième année. Les foules accouraient de toutes parts, de la Judée, de la Galilée, de la Pérée, de Samarie ; les esprits avaient le pressentiment que les prophéties étaient sur le point de s'accomplir, qu'il allait arriver quelque chose de grand ; une atmosphère religieuse se répandait sur toute la contrée, on se pressait pour recueillir ces accents empreints d'une bonté attirante pour les humbles et d'une sévérité sans pitié pour les orgueilleux, les voluptueux et les fourbes.

Aux sadducéens viveurs et aux pharisiens hautains, qui réclamaient aussi le baptême, sans sincérité, il disait : « Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui va venir ? Faites donc de dignes fruits de pénitence. Ne dites pas en vous-mêmes : « Nous avons pour père Abraham. » Car, je vous le dis, de ces pierres mêmes Dieu peut susciter des enfants à Abraham. Déjà la cognée est à la racine des arbres. Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu. » (Luc, III, 9).

La superbe des pharisiens et des sadducéens se cabra sous ces paroles qui la flagellaient, et ils ne furent point baptisés. (Luc, VII, 30). Ils ne se convertirent donc pas. Dieu mesure sa grâce aux esprits orgueilleux.

Le peuple regardait et écoutait. Il voyait ces sages, ces savants, ces puissants du jour, humiliés, traités durement et éconduits ; ils entendaient leurs plaintes et leurs récriminations, et il se prenait à trembler pour lui-même. Comment serait-il accueilli par le terrible prophète en qui l'on re-

trouvait la vigueur et les accents d'Elie ? Il s'approche donc humblement et lui dit : « Et nous, que ferons-nous ? »

Mais Jean avait déjà au cœur la compassion et la bonté de Celui qu'il venait annoncer. Vivant parmi la foule qui le vénérait, il connaissait aussi la misère, l'égoïsme qui la dominait. Mais elle ne savait pas, elle n'avait pas été élevée, elle n'avait vu que des docteurs au cœur sec, dédaigneux et méprisants. Jean prend pitié d'elle et l'instruit de ses devoirs de charité : « Que celui qui a deux vêtements, dit-il, en donne à celui qui n'en a pas, et que celui qui a à manger, fasse de même. »

Il ne parle encore que des œuvres de miséricorde corporelle, laissant à l'Evangile le soin de guérir les misères de l'âme. Mais dans son enseignement c'est son cœur qui parle ; dans ses yeux, dans ses traits apaisés règne une singulière douceur. C'est pourquoi les publicains, enhardis par son abord devenu soudain attachant et agréable, se rapprochent de lui : « Et nous, maître, que ferons-nous ? »

Chargés de recouvrer des impôts mal définis, ils réclamaient souvent plus qu'il n'était dû et faisaient payer tout ce qu'ils pouvaient. Ils pressuraient le peuple et s'enrichissaient avec le fruit de leurs fraudes, de leurs exactions. Mais parmi eux il y avait des hommes dont la conscience était alarmée. Ce sont eux qui venaient à Jean pour lui demander une ligne de conduite.

— N'exigez pas au delà de ce qui vous est ordonné, leur disait-il.

Il y avait aussi des soldats qui avaient abusé de leur privilège et de leur prestige d'hommes d'armes et qui, plus d'une fois, avaient recouru à la violence, exagéré la répression et sans doute pillé les maisons du peuple faible et inoffensif. N'entendant tomber des lèvres de Jean que des paroles de raison et de charité, ils l'interrogent à leur tour.

— Ne faites pas de concussion ni de fraude, dit-il, et contentez-vous de votre solde.

Et les publicains et les soldats, confessant leurs fautes et repentants, étaient baptisés. Par ce baptême de pénitence et par son enseignement précis, qui exposait les vérités les plus simples, Jean-Baptiste les disposait à pratiquer des vertus plus parfaites. C'est ainsi qu'il « ramenait les cœurs des pères vers les enfants, » inspirant au peuple les sentiments de ses pères, les patriarches et les prophètes, et rétablissant la pure doctrine, faussée et troublée par la cupidité et les subtilités nouvelles des pharisiens.

II

Cependant la renommée de Jean allait grandissant ; ceux qui traversaient le Jourdain pour se rendre en Judée apportaient à Jérusalem l'écho de ses libres et énergiques prédications, ses images empruntées à la nature et aux usages ordinaires, ses comparaisons : la hache qui va frapper la racine de l'arbre, l'arbre stérile coupé et jeté au feu, les enfants d'Abraham que Dieu peut faire sortir des pierres du torrent, le vanneur qui sépare le bon grain, placé dans le grenier, de la paille jetée au feu (Matth., III, 12), beaucoup d'autres fortes paroles qui ne nous ont pas été transmises. (Luc, III, 18). On se demandait quel était ce personnage qui remuait la population et attirait tout le monde à lui. Plusieurs avaient parlé d'Elie qui doit revenir à la fin des temps, mais le Messie viendrait avant Elie. Jean ne serait-il pas le Messie, le Christ ? On le lui demanda :

« Moi, je vous baptise dans l'eau, afin que vous fassiez pénitence, répondit-il. Mais après moi il en vient un qui est plus puissant que moi ; je ne suis pas digne de délier, de porter ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. » Il définissait bien ainsi les deux baptêmes. Lui, il baptisait dans l'eau, son baptême n'était pas un sacrement et n'effaçait pas le péché originel. Le baptême de la loi nouvelle emprunte sa force et ses effets aux mérites de Jésus-Christ, à sa passion et à sa mort, il confère la grâce par lui-même, il purifie l'âme par sa propre vertu, il y répand le Saint-Esprit et le feu de la charité. Le baptême de Jean est le baptême de pénitence, il excite à faire pénitence ; il pousse au repentir, il aide aux bonnes dispositions de l'âme, il prépare les cœurs à recevoir la grâce, mais il ne la donne pas. Les effets qu'il produit viennent des sentiments intimes du cœur touché de regret et désireux de pardon, engagé à mener une vie meilleure. Ceux qui l'avaient reçu devaient, pour devenir disciples de Jésus-Christ, recevoir le baptême qu'il avait institué.

Un jour S. Paul rencontre à Ephèse des disciples de Jean ; il leur demande s'ils croient et s'ils ont reçu le Saint-Esprit. Ils répondent : « Nous n'avions pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. » — « Quel baptême avez-vous donc reçu ? » demande l'Apôtre. — « Le baptême de Jean » — « Jean, dit S. Paul, a baptisé du baptême de pénitence, en disant au peuple de croire en celui qui viendrait après lui, c'est-à-dire en Jésus. »

Et il les baptise au nom du Seigneur Jésus (Act., XIX, 5).

Cependant Jean parlait aux foules, il baptisait au nom de Jésus, il disait au peuple qu'il fallait croire en Jésus, et il n'avait lui-même pas encore vu Jésus. Il désirait vivement le connaître, l'adorer, mettre aux pieds de Celui qu'il annonçait tout son cœur, toute sa volonté, toutes les forces de son corps, toutes les puissances de son âme, et il lui tardait qu'il se levât, ce jour heureux où il le verrait enfin.

« Je ne le connaissais pas, dira-t-il, mais celui qui m'a envoyé pour baptiser dans l'eau m'a dit : « Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se reposer, c'est lui qui baptise dans l'Esprit-Saint. » (Jo., I, 33).

Et il attendait que Jésus se manifestât à lui, il attendait le signe qui lui avait été promis.

Il avait commencé son ministère avec l'année sabbatique, au mois de septembre. Il prêchait, il baptisait. L'hiver était venu, mais la douceur du climat lui permettait de continuer. Après quelques mois, Jésus apparut, mêlé à la multitude, et se présenta pour être baptisé. Jean eut la révélation que c'était lui. Quelle joie, mais quelle surprise ! Quoi ? Jésus lui demandant le baptême ? Le Précurseur, dans son humilité, ne pouvait accepter ce renversement des rôles :

« C'est moi qui dois être baptisé par vous, s'écria-t-il, et vous venez à moi! »

Et il s'en défendait vivement. Mais Jésus lui dit : « Laisse faire maintenant C'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. » (Matth., III, 15).

Les prophètes avaient annoncé que le Messie se mettrait au rang des pécheurs pour les racheter. Jean, docile, obéit. Il plongea le Sauveur dans le Jourdain. Jésus sortit de l'eau. Il priait. Il venait d'accomplir le premier acte de son ministère public. En ce moment les cieux s'entr'ouvrent, l'Esprit-Saint descend sous la forme d'une colombe et s'arrête sur lui. Puis une voix part d'en-haut et retentit avec force : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. »

Le signe promis par l'Esprit-Saint s'était accompli. Jean avait entendu le Père, il avait vu le Saint-Esprit se reposer sur le divin baptisé. La colombe était le symbole de la grâce divine, de l'innocence primitive qui venait prendre possession des âmes. Enfin il avait touché de ses mains Jésus, que la voix divine avait proclamé le Fils de Dieu, Jésus, son Maître, qu'il connaissait maintenant et qui, dans un moment rapide, lui avait communiqué les lumières éternelles, prodigué les plus douces consolations et avait rempli son cœur d un ineffable amour.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

I

POUR DES NOCES D'ARGENT

Madame, Cher ami,

Nous voilà réunis autour de vous, aujourd'hui, pour célébrer l'anniversaire d'un jour qui a puissamment marqué dans votre vie, et aussi, il me sera permis de le dire, quelque peu dans la mienne.

Certain matin de février, par un temps assez sombre, je quittai notre séjour à tous deux à cette époque-là, mon cher L., — et j'arrivai à ... au moment où les cloches carillonnaient une messe de mariage. Ce mariage, c'était le vôtre et c'était moi qui devais avoir l'honneur et le bonheur de le bénir.

Je vous adressais un paternel et affectueux discours. Je faisais votre éloge, éloge mérité, car je vous connaissais. Je fis aussi celui de votre jeune épousée que je ne connaissais pas, mais dont, comme c'est naturel, vous m'aviez dit le plus grand bien.

Après ces compliments, j'appelai sur vous les bénédictions du ciel, et vous avouerez que j'ai été entendu là-haut, car si vous avez regretté de n'être restés que deux à votre foyer, une grande partie des grâces que j'ai demandées pour vous vous ont été accordées.

Depuis ce jour, vingt-cinq ans ont passé, vingt-cinq ans pendant lesquels Dieu vous a guidés, soutenus et comme portés dans ses bras, tant votre travail — qui fut rude, il faut en convenir — a été fécond, au milieu d'une vie tout unie où les joies ont été plus nombreuses que les peines.

C'est que, mon cher ami, la bonne Providence avait tout préparé pour que vous soyez heureux. Elle vous a donné une épouse aimable, active, entendue et d'un caractère à la fois sérieux et enjoué, telle enfin que l'ennui ne pouvait forcer votre porte et s'asseoir à demeure dans votre maison. Vous, Madame, vous aviez le mari le plus attaché, le plus calme et le plus doux, le plus obligeant, en un mot (laissez-moi m'exprimer familièrement), le plus comme il vous le fallait.

C'était là ce que j'espérais en reprenant le chemin de ma paroisse, sous la neige qui tombait lentement comme pour semer de fleurs blanches cette longue et belle route qui s'étendait devant vos pas; c'est ce que j'ai constaté depuis et que j'affirme aujourd'hui.

Aussi vous ne remercierez jamais assez cette bonté divine qui vous a liés l'un à l'autre pour le voyage de la vie. Vous l'avez senti, du reste, et en venant au pied de cet autel, vous montrez votre reconnaissance, — juste manifestation de foi et qui attirera sur vous des bénédictions nouvelles pour les vingt-cinq ans qui vont maintenant vous conduire à vos noces d'or.

Je vous vois d'ici à cette époque lointaine. Celui qui vous maria ne sera plus là : il sera, je l'espère, au paradis où il vous attendra sans trop d'impatience. Mais tous ceux et celles qui forment à cette heure cette couronne d'amis empressés à cette fête intime, assisteront à la cérémonie qui vous ramènera dans cette église ; je veux dire ces prêtres de vous connus et estimés depuis si longtemps. et cette foule sympathique enfin, venus prier et remercier avec vous.

Le soir de vos noces tardives, mais encore douces, vous vous recueillerez encore pour bénir Dieu.

Vous lui direz : « Nous voilà vieux à notre tour, Seigneur, mais notre cœur est jeune toujours et l'amour de nos premières années d'union nous est resté fidèle. Cinquante ans. nous vous avons servi de notre mieux ; nous avons aimé votre Eglise et ses serviteurs, fait le bien dans la mesure où nous l'avons pu. Jusqu'au dernier de nos jours, nous vivrons notre foi et vos commandements. Nous n'avons jamais été séparés; quand notre heure sera venue, réunissez-nous, Dieu de

bonté, dans cette partie du ciel que vous réservez aux bons ménages ! »

Telle sera votre prière, le soir de vos noces d'or. Telle est aussi, et dès à présent, la nôtre, celle que vient de porter à Notre-Seigneur, pendant cette messe jubilaire, votre bon, pieux et cher curé, celle de ces confrères vénérés, celle de ces fidèles de N. qui, depuis que vous êtes au milieu d'eux, ont appris à vous connaître et à vous estimer, celle de votre famille bien-aimée, celle enfin d'un ami qui vous a unis alors qu'il était au milieu de sa course et qui, de tout cœur, devenu un vieux chanoine, est heureux de vous donner en ce jour un suprême témoignage de sa religieuse et profonde affection. Ainsi soit-il.

II [1]

Mademoiselle, Monsieur,

Je dois à l'absence d'un ami vénéré le plaisir et l'honneur de célébrer votre mariage dans cette chapelle intime où vous n'avez voulu autour de vous que les personnes les plus chères et les plus étroitement mêlées à votre vie.

* *

Laissez moi vous dire, pour commencer, que ma mission m'est d'autant plus agréable qu'en vous unissant, il me semble unir la science et l'art : cette science médicale qui rend tant de services dans une humanité à tous égards si fragile et si douloureuse, — et cet art de la musique qui est l'un des charmes les plus exquis pour tous ceux dont l'âme n'est pas dépourvue du sens de l'harmonie.

Une telle union peut-elle donner le bonheur ? Elle peut créer l'entente sûrement entre deux esprits, car, Monsieur, dans votre science il y a de l'art et, dans votre art, Mademoiselle, il y a de la science ! Toutefois, permettez-moi de vous le dire, l'entente persistante, condition d'un durable bonheur, ce n'est ni la science ni l'art qui la donnent ; c'est la religion, — cette religion qui va lier vos deux âmes et vos deux vies, — parce qu'elle fonde le foyer, non sur les sentiments humains toujours changeants, mais sur la loi de Dieu ! Je n'ai pas besoin d'insister ; vous savez cela l'un et l'autre, et la preuve c'est que vous êtes devant cet autel, soumis entièrement à cette loi divine, garante de votre amour et de votre fidélité.

Je vous vois dans la période qui va s'ouvrir pour vous à partir de ce jour, et qui va donner un caractère nouveau à votre avenir.

Il y a dans la maison que vous habiterez ensemble, une bonne et vieille mère à qui l'un et l'autre vous prodiguerez les soins les plus attentifs et les plus affectueux. Elle sera encore chez elle, étant chez ses enfants, et son existence éprouvera une douceur véritable à partager une vie familiale paisible et joyeuse où elle aura sa place.

Vous, Monsieur, vous exercerez, tantôt au dedans, tantôt au dehors, votre fonction d'humanité qui devient si aisément une fonction de charité chrétienne.

Et vous enfin, Mademoiselle, devenue Madame, vous veillerez sur tous, et surtout sur ces enfants qui seront désormais vos enfants, que vous aimerez maternellement, et qui vous aimeront. N'ont-ils pas déjà senti la grande bonté de votre cœur ? Vous les instruirez, vous les dirigerez doucement, comme vous avez toujours su le faire au profit de vos élèves qui gardent de vous un si bon souvenir et qui pourtant vous touchaient de moins près. Ces jeunes âmes, entre vos mains, deviendront des âmes élevées et croyantes, vraiment armées de convictions fortes, d'esprit équilibré et d'énergie morale pour les combats qui les attendent dans une existence qui, pour nous tous, est une lutte de tous les jours !

Nul de nous ne s'étonne qu'un homme de cœur soit venu frapper à votre porte. Il a reconnu en vous la femme forte et sage qui sera l'aide, la consolation, la conseillère et l'éducatrice, et qui apportera à ce foyer qui l'appelle, les vertus religieuses et domestiques les plus sûres et le dévouement le plus absolu.

Les jours et les années passeront ainsi, — pas trop vite, nous vous le souhaitons tous, — dans cette parfaite harmonie des esprits, des volontés et des cœurs, une harmonie qui produira, — permettez, Mademoiselle, cette dernière allusion à la profession que vous avez exercée avec tant d'éclat, — qui produira, dis-je, une suite d'accords dont aucune musique ne saurait égaler le charme...

Sous ces images, Monsieur et Mademoiselle, ce sont les vœux de cette assistance choisie que j'exprime, — des vœux qui vont se transformer en prières pendant que le prêtre tout à l'heure va offrir pour votre bonheur et votre salut éternel la Victime dont les souffrances infinies et l'infinie bonté nous ont valu toutes les grâces du temps et de l'éternité.

Vous, à genoux au pied des autels, priez avec nous et n'oubliez jamais que tous les biens humains et surnaturels viennent d'en-haut et que votre voyage à deux sur les routes d'ici-bas doit s'orienter vers le ciel, terme fixe où les amours se perpétuent sans fin, puisqu'il est vrai que là il n'y a plus rien qui les puisse briser... Ainsi soit-il.

[1] Allocution prononcée pour le mariage d'un docteur, veuf, ayant deux enfants, avec une jeune fille ayant avec elle sa mère veuve.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 30 januarii 1935.

EUG. LINDECKER, *Vic. gén.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

GABRIEL BEAUCHESNE ET SES FILS, ÉDITEURS
RUE DE RENNES, 117. — PARIS.
COMMISSION — ATELIER DE RELIURE

Vient de paraître

R. P. JUDÉAUX, S. J.

Sermons et Discours

I. Saint Augustin : La Toussaint. — Saint Sulpice : La Béatitude. — Saint Augustin : Avent. — Saint Sulpice : Nazareth à l'extérieur et le progrès matériel. — Conférences de Saint Augustin, première série — Conférences de Saint Augustin, seconde série. — II. Saint François de Sales : Méditations sur les sept paroles accompagnant la *Rédemption* de Gounod (1919) — Sermon pour le jour de Pâques. — Basilique de Montmartre : Neuvaine pour la Fête du Sacré-Cœur (1920). — Saint François Xavier : Sermon pour le jour de l'Ascension (1921) — Notre-Dame de Versailles : Sermon pour la fête de la Sainte-Trinité (1921) : La Vie Divine. — Paray-le-Monial : Discours au Congrès Eucharistique National (1921), " Le Nouvel Adam ". — Cathédrale du Puy-en-Velay : Panégyrique de Saint Louis (1922). — Cathédrale de Dijon : Clôture de la Semaine d'Etudes Religieuses (1922) : La grâce chrétienne nécessaire au monde. — Paris (Palais du Trocadéro) : Clôture du Congrès Eucharistique National (1923) : L'Eucharistie sacrifice. — Saint Etienne-du-Mont : Neuvaine de Sainte Geneviève (1924). — Amsterdam : Discours au Congrès Eucharistique International (1924) : Les hommages réparateurs des Congrès Internationaux. — Saint Augustin : Pour le Jour des Morts (1924) : Le Dogme de la Communion des Saints.

2 vol. in-16 grand jésus (352-366 pp.) 36 fr.
franco. . . . . 40 fr.

On peut rencontrer des orateurs plus brillants, des improvisateurs, des causeurs étincelants, d'adroits constructeurs de sermons *à la page;* on trouvera difficilement prédicateur plus respectueux de son rôle et qui ait déposé, comme un trésor caché, plus de labeur intense et plus de savoir dans le texte de ses sermons

Mère MARIANA de JÉSUS

par Gabriel HORN, S. J.

1 v. in-8 cour. (232 pp.) orné de 5 gravures 18 fr. »»
franco. . . . . . 20 fr. »»

Une telle vie méritait grandement d'être racontée. Comme Sainte Marguerite-Marie de Paray et Sainte Thérèse de Lisieux, Mère Mariana semble avoir atteint le sommet de perfection où Dieu l'attendait.

ARCHIVES DE PHILOSOPHIE
VOLUME XI — CAHIER II

L'Intuition Intellectuelle et le Problème de la Métaphysique

par Régis JOLIVET, Docteur ès lettres, Doyen de la Faculté catholique de philosophie de Lyon.

1 volume in-8 raisin (avec un supplément bibliographique) : 24 fr. ; *franco* . . . . . 26 fr. 40

Le présent travail a pour objet de montrer que la manière dont les philosophes entendent l'intuition intellectuelle permet d'opérer entre eux un vrai « discernement des esprits » et, par là, de voir se grouper les doctrines d'une façon parfois assez inattendue, mais plus conforme à leurs affinités profondes que ce que pourraient donner les ressemblances matérielles et les vocabulaires communs.

LES HARMONIUMS RICHARD
sont vendus en confiance et à crédit par la
PROCURE BRETONNE --- ST-BRIEUC
INSTRUMENTS D'OCCASION à PRIX RÉDUITS
Envoi des Catalogues contre 1 fr. en timbres.

LIBRAIRIE MUSICALE et RELIGIEUSE
H. HÉRELLE & Cie, Editeurs, 16, rue de l'Odéon, PARIS (6e).
Chèques postaux : 160 57

SALUT, A 2 ET 3 VOIX ÉGALES
— par A. ALAIN —
Net : 8,75
Envoi franco, contre la somme de 6 fr. pour toute commande faite avant le 15 février.

OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE
14 bis, rue de Bagneux, PARIS 6e.

Successeur de
L'Office Général de Commission
Just POISSON

fournit aux conditions les plus avantageuses TOUS les OUVRAGES français et étrangers ainsi que la MUSIQUE religieuse et profane

REMISES SPECIALES
aux Séminaires, Institutions, Missions, Congrégations, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc., et reliures courantes.
Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte : objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc.

Renseignements sur demande
Compte postal Paris 195.93.

EDITIONS CASTERMAN — PARIS-TOURNAI

Vient de paraître :

DICTIONNAIRE D'EXEMPLES
à l'usage des prêtres, religieux, prédicateurs et catéchistes
par les RR. PP. A. SCHÉRER et J.-B. LAMPERT, O. S. B.

4e VOLUME

Déjà parus : Tomes I - II - III. — A paraître en 1935 : Tome V (dernier).
Prix de l'ouvrage complet (5 vol.) : 225 francs. Réduction 10 °/o pour souscriptions au comptant.
Tous renseignements à : Maison CASTERMAN, 66, rue Bonaparte, PARIS (6e).

alphabétique suivi par l'auteur n'est pas des plus scientifiques, mais il offre l'avantage de faciliter les recherches. Tel quel, ce manuel rendra beaucoup de services aux élèves et même aux professeurs.

Aux amateurs un peu fortunés signalons par la même occasion le *Trésor des proverbes français anciens et modernes* du comte Henri de Vibraye, paru dernièrement chez Hazan, 34, avenue Montaigne, Paris 8e (in-16 couronne de 435 p., 24 f). Ce n'est point une œuvre neuve et originale, sinon dans la présentation typographique qui est remarquable, mais un utile travail de compilation, enregistrant les résultats acquis par ses devanciers, dont il dresse la liste imposante dans une « bibliographie parémiologique » qui s'étend de 1491 à 1859.

Collection « Je sème. » — Joseph DOYEN. **Cloches intérieures** *(Méditations sur quelques vérités salutaires).* — In-12 de 232 p., 10 f. — Paris, Téqui.

Le sous-titre indique le but de l'ouvrage : fournir aux âmes pieuses des sujets de méditations sur quelques vérités salutaires. L'énoncé de ces vérités, si aride soit il, présentera mieux qu'un long exposé l'objet de ces méditations : Dieu ; le mal ; la mort ; la croix ; la sainte eucharistie ; le travail ; la prière ; la richesse ; le jugement dernier ; Marie et l'incarnation ; Marie et la rédemption ; le sacrifice ; vers les vivants ; les vivants. L'ouvrage se clôt sur un « hymne à l'Esprit. »

Tous ces sujets se relient d'ailleurs les uns aux autres dans le même dessein providentiel : ils manifestent « une puissance tranquille, le Dieu si bon qui, aimant sa créature, l'a formée dans un dessein admirable de bonheur. »

A ceux qui voudront utiliser ces méditations, nous prédisons joie et lumière dans l'esprit, paix et amour dans le cœur. L'auteur, qui dédie son livre *à ses enfants*, a le secret d'élever les âmes jusqu'aux cimes.

GOUTTE — GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la

LIQUEUR LAVILLE

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

LES PLANTATIONS SAINT-PAUL

1, rue Liard, PARIS 14e

vous offrent directement leur café :
Un grand mélange, digne de votre table.

Prix de gros, franco toutes gares

Grillé, le sac de	3 kilos . . .	52 fr. 50
— le sac de	5 kilos . . .	85 fr. »»
— le sac de	10 kilos . . .	165 fr. »»
Vert, le sac de	10 kilos . . .	135 fr. »»
— le sac de	30 kilos . . .	396 fr. »»

Essai : envoi franco un sac 3 kilos grillé au prix réduit de 48 francs pour 1re commande seulement.

Paiement après réception

Dépositaire demandé dans chaque paroisse.

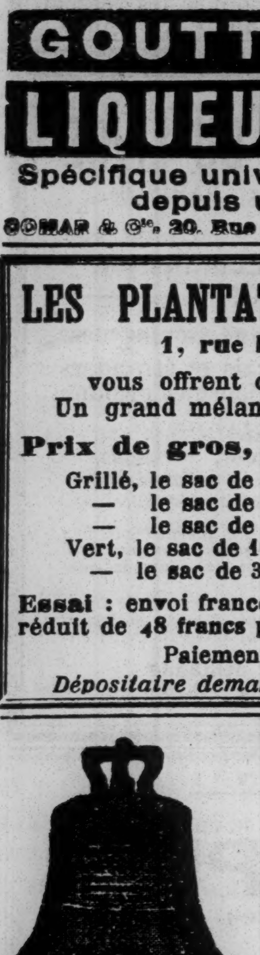

CLOCHES, CARILLONS

les plus sonores, les plus justes

Sonneries électriques des cloches

La plus ancienne Maison

F. CAUSARD,
Colmar (Haut-Rhin).

Carillons { Dublin — Sacré-Cœur de Montmartre — Fribourg — Le Cateau — Mont Ste-Odile.

Un produit parfait

De tous les produits laxatifs dépuratifs, le plus apprécié du Corps Médical est le GRAIN DE VALS, composé exclusivement d'extraits de plantes et de produits opothérapiques. UN GRAIN DE VALS au repas du soir ou avant de se coucher agit pendant la nuit sur le foie, l'estomac et l'intestin, en éliminant les toxines et combat heureusement l'obésité. 4 fr. 50 le flacon de 30 grains.

Si vous désirez équiper vos cloches électriquement,

une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES

BACH - ING. CONSTR. - METZ

265 églises sont déjà équipées.

Représentants dans les principales régions.

CONTRE LA PLUIE LE FROID

portez le « LODEN-LAINE » léger et chaud, créé par Ramlot, spécialiste du vêtement ecclésiastique, du sous-vêtement et de l'imperméable,

27 bis, boulevard Raspail, PARIS

RAMLOT -o- LODEN IMPERMÉABLE

et ne passez pas l'hiver sans une « PELERINE-CAPUCHON » ou une « DOUILLETTE-RAGLAN » de ce tissu idéal.

NOTA. — Envoi franco d'échantillons et du catalogue général.

DESCLÉE DE BROUWER & Cie PARIS

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE

TEXTES ET ÉTUDES

nouvelle collection

sous la direction de M. Augustin FLICHE

Correspondant de l'Institut
Doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier

Vient de paraître

FÉNELON

PAGES NOUVELLES

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU QUIÉTISME AVANT 1694

publiées par

Marcel LANGLOIS

— Ce que l'on découvre dans les « Petits Livres Secrets » de Madame de Maintenon —

1 vol. 18 fr.

UN CALORIFÈRE
économique et qui chauffe

EGLISES
SALLES DE RÉUNIONS
GYMNASES

PRIMÉ
concours d'économie en combustibles
PARIS-1922
NANCY-1925

Siège social : BROUSSEVAL Hte Marne
Agence : PARIS (X) 11, rue Eug. Varlin

FONDERIES BROUSSEVAL

Remise spéciale au Clergé
Demander plaquette illustrée n° 111

Prêtres, Lecteurs de l'*Ami du Clergé*, souvenez-vous que

l'Œuvre des Orphelins apprentis d'Auteuil

construit depuis 7 ans des appareils de T. S. F. connus sous la Marque C. A R. A. C.
Quelque soit votre budget, consultez-nous :
C. A. R. A. C. 40, rue La Fontaine, PARIS 16e.
Fournisseur du Cardinal Verdier, du Ministère de l'Air, etc.
Hors concours, membre du Jury

VITRAUX
MAISON BESSAC - GRENOBLE. FRANCE

DECORS POUR ARTIFICES - ILLUMINATIONS DRAPEAUX - GUIRLANDES INSIGNES
MASQUES POSTICHES GRIMES **THEATRES & FETES**
Etabts André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
Tarif n° 1 sur demande.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

TETRA GAZES OUATES MARQUE DÉPOSÉE
Exigez la marque
TETRA

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

DESCLÉE DE BROUWER & Cie PARIS

" LA VIE SPIRITUELLE "
(Collection dominicaine)

R. P. JORET, O. P.

RECUEILLEMENTS

1 vol. 358 p. 15 fr.

— Une méthode pratique et lumineuse de vie intérieure. —

CHAISES et PRIE-DIEU en tous genres.
Grande fabrique vendant directement au Clergé et aux œuvres paroissiales, envoie tarif illustré avec prix franco.
Ecrire : Emile CAPDEVIELLE, à Hagetmau (Landes).

PÉTROLE - AIL - ESCARGOT
Les cures remarquables du DIABÈTE par le pétrole ; de l'ARTERIOSCLÉROSE par l'ail ; de la TUBERCULOSE par l'escargot, retiennent actuellement l'attention du corps médical. L'exposé de ces méthodes est adressé gratis par les Laboratoires des Phocéens, NICE (Alpes-Maritimes).
Remise 30 °/. à MM. les Membres du Clergé.

E.A. ROETHINGER
ORGUES-HARMONIUMS
STRASBOURG

LE

CAFÉ MARTIN

Dépôts
Paris, Banlieue, Province

Paris Banlieue	les 250 grs	4 fr. 40
Province	les »	4 fr. 60

Le **"Café Martin"**
ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, Rue JOUBERT, PARIS